

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 31 Janvier 2014 - 29 Rabi' al-awwal 1435 - N° 498 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

## PRÉPARATIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2014

**Toutes les garanties pour un scrutin neutre et intègre**



► 13 sous-commissions locales de la CNSEL installées hier à Alger

► Afflux appréciable de citoyens dans les communes d'Alger

Page 3

**OUVERTURE, HIER, DES TRAVAUX DU 22<sup>E</sup> SOMMET ORDINAIRE DE L'UA À ADDIS-ABEBA**

**CRÉATION DE LA CAPACITÉ AFRICAINE DE RÉPONSE IMMÉDIATE AUX CRISES :**

# Le plein appui de l'Algérie



Les travaux du 22<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) se sont ouverts jeudi à Addis-Abeba, en présence du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui représente le Président de la

République, M. Abdelaziz Bouteflika. Ce Sommet de deux jours se tient en présence aussi de personnalités politiques et de représentants d'organisations internationales et régionales. La présente session se tient sous le thème

«2014, année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique» à l'occasion de la célébration du 10e anniversaire de l'adoption du programme africain global de développement agricole.

Pages 14-15

POUR REMPLACER L'USINE DE SKIKDA  
**M. Yousfi : «Un méga complexe pétrochimique de 3 MT/an»**

Page 4

RÉGULARISATION FONCIÈRE  
12 000 actes de propriété délivrés à Oran

Page 4

Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères

Page 5

OUARGLA L'école préparatoire aux études d'ingénieur présentée aux lycéens

Page 5

SCIENCE et VIE  
**ÉDUCATION PHYSIQUE**  
**Savoir bien s'entraîner**

Pages 12-13

CULTURE MOSTAGANEM  
**La nouvelle école régionale des Beaux-Arts opérationnelle**

Page 11

FOOTBALL MONDIAL 2014/CAMP DE BASE  
**La FAF opte officiellement pour le complexe RC Sport de Sorocaba**

Page 20

SÉTIF Le monoxyde de carbone tue 3 personnes

Page 6

## Météo

### Régions Nord : 15° à Alger

Temps relativement froid et nuageux avec quelques pluies localement assez marquées vers les régions de l'Est. Des chutes de neige seront enregistrées sur les massifs de l'intérieur au dessus de 1000 m. Les vents seront en général de secteur Ouest à Nord-Ouest modérés. La mer sera peu agitée à agitée.



### Régions Sud : 14° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux notamment vers la Saoura, le Nord Sahara et les Oasis avec développement quelques pluies. Les vents seront en général modérés à localement assez forts avec chasse sable.

**DEMAIN À 9H30 AU SIÈGE  
DE L'UGCAA**

### Conseil national de la fédération des auto-écoles



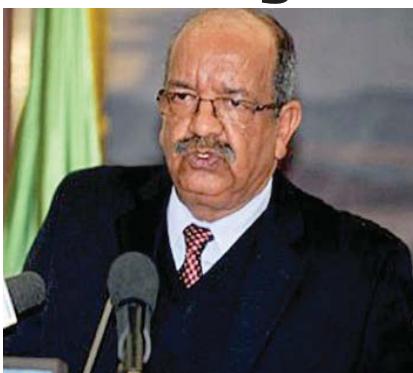
Le président de la fédération nationale des auto-écoles, Aoudia Ahmed Zine, présidera demain samedi 1er février à 9h30 au siège de l'Ugcaa, en compagnie du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Salah Souillah, les travaux du conseil national de la fédération des auto-écoles qui porteront essentiellement sur le décret 12/10 du 14/03/2012 qui fixe les conditions d'ouverture d'auto-écoles.

**CE SOIR À 19H30 À L'INSTITUT  
FRANÇAIS D'ALGER**

### Concert de jazz avec Sachal Vasandani

Considéré par le New York times comme l'un des chanteurs les plus doués de sa génération, Sachal Vasandani tout droit venu de New York s'impose comme l'une des voix les plus prometteuses du jazz moderne. Il sera en tournée en Algérie jusqu'au 6 février.

## M. Messahel à Ouargla



Le ministre de la Communication, M. Abdelkader Messahel sera aujourd'hui et demain à Ouargla en visite de travail.

Au menu : la pose de la

première pierre du nouveau siège de radio Ouargla.

Il inspectera également les centres de l'Eptv et TDA et l'imprimerie régionale.

### Max

### Min

	Max	Min
Alger	15°	08°
Oran	16°	06°
Annaba	14°	06°
Béjaïa	16°	08°
Tamanrasset	14°	03°

### Horaires des prières

Vendredi 29 Rabi' al-awwal 1435

Fajr	06:22
Dohr	13:00
Asr	15:51
Maghreb	18:15
Isha	19:36



## PARLEMENT

### La commission des affaires juridiques de l'APN examine les cas d'incompatibilité

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu jeudi une réunion consacrée à l'examen des cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, indique un communiqué de l'APN.

Présidée par Ahmed Kharchi, président de la commission, la réunion a été consacrée à l'examen d'une déclaration faite par le député Bouhenaf Yazid qui a remplacé Abdennour



Karaoui, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi 12-02 définissant les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, ajoute le communiqué.

## No comment



**JUSQU'AU 15 FÉVRIER  
À LA GALERIE  
AÏCHA HADDAD**

### Farouk Benabderrahmane et Ahmed Chaouch Sobhi exposent

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise jusqu'au 15 février à la galerie d'arts Aicha Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger), une exposition de peinture des deux artistes Farouk Benabderrahmane et Ahmed Chaouch Sobhi.

**LES 8 ET 9 FÉVRIER  
À L'AURASSI**

### 2<sup>e</sup> édition de la conférence Fikra

La 2<sup>e</sup> édition de Fikra, une conférence dédiée au partage d'idées d'avenir qui s'adresse aux décideurs politiques, artistes, chefs d'entreprise, journalistes et autres étudiants, se tiendra le 8 et 9 février à Alger sous le thème de l'optimisme, ont annoncé jeudi les organisateurs.

La conférence qui se tiendra à l'hôtel El Aurassi sera une occasion pour écouter et échanger des idées avec des speakers de différents domaines, rencontrer des investisseurs, clients, entrepreneurs, journalistes et augmenter le réseau de connaissances, selon un communiqué rendu public. S'adressant aussi à toute personne désirant interagir et s'inspirer



de réflexions constructives pour créer de la dynamique collective et positive, la conférence se veut un espace de réflexion propice pour créer de la dynamique, des idées, des opportunités d'affaires et de la richesse intellectuelle.

## JUSQU'AU 20 FÉVRIER À LA SALLE IBN KHALDOUN «Brazil rencontre El Bahja»

Organisé en collaboration entre l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger et Organic Music, l'événement artistique «Brazil rencontre El Bahja» se tiendra jusqu'au 20 février à la salle Ibn Khaldoun. L'objectif de cette manifestation est de promouvoir la culture brésilienne à travers une série de sept spectacles de musiques et de danses qui plongeront le public algérois au cœur du pays de la Samba.

**Au programme ce soir à 18h30 :**  
Spectacle avec le groupe algérien El Dey et Za-limé.

Jeudi 6 février à 20h :

Spectacle avec Renara Rosa.

Vendredi 7 février à 18h30 :

**Spectacle avec Samba Do Rosa et le groupe algérien Nesma Flamenco**

Jeudi 13 février à 20h :

Spectacle avec Anna Torres

Vendredi 14 février à 18h30 :

**Spectacle avec Marcio Faraco et le groupe Freeklane**

Jeudi 20 février à 20h :

Cérémonie de clôture avec le Carnaval Extravaganza Do Brazil

## PRÉPARATIFS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'AVRIL 2014

# Toutes les garanties pour un scrutin neutre et intégrale



**Les préparatifs de l'élection présidentielle, prévue le 17 avril prochain, vont bon train, avec la mobilisation de tous les moyens nécessaires pour assurer un scrutin «neutre et intégral» conformément aux textes prescrits par la loi.**

Ainsi, l'engagement de l'Administration à réunir toutes les conditions garantissant un «scrutin neutre et intégral» le 17 avril prochain a été réaffirmé par le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Mohamed Talbi, lors d'une conférence de presse animée mercredi. M. Talbi a mis l'accent, à cet effet, sur l'intégrité des élections et la neutralité des agents qui supervisent toutes les opérations, de la révision exceptionnelle des listes électorales à l'annonce des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel.

«Toutes les commissions qui supervisent la révision (des listes électoralles) seront présidées par des magistrats», a-t-il indiqué, précisant qu'une copie de la liste sera remise, conformément à la loi, à tous les candidats et une autre à la commission de suivi des élections au niveau de chaque wilaya.

Il s'agit également de «la remise de

la liste des membres des bureaux de vote aux candidats et aux partis dans le cadre du respect de la loi», a-t-il assuré, faisant part, à cet égard, de directives données aux walis concernant notamment le choix et la sélection des membres des bureaux de vote.

M. Talbi a rappelé, par la même occasion, que le rôle du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales «se limite à garantir les moyens susceptibles d'aider le citoyen à accomplir son devoir électoral dans les meilleures conditions sécuritaires et matérielles en sus de la mise en place des dispositifs prévus par la loi».

S'agissant des bureaux de vote itinérants, il a relevé que leur nombre avait «sensiblement baissé» atteignant «243 bureaux» destinés essentiellement aux wilayas du Sud et de l'extrême Sud.

Il a souligné, à ce propos, que les représentants des candidats auront l'opportunité d'accompagner ces bureaux de vote itinérants jusqu'à la fin de l'opération de dépouillement et l'élaboration des procès verbaux.

Actuellement, 22 460 604 personnes sont inscrites sur les listes électorales selon la révision ordinaire effectuée au dernier trimestre 2013, a ajouté M. Talbi, d'autre part, précisant que l'opération de mise à jour a permis de recenser

541 837 nouveaux inscrits et de radier 525 934».

La révision exceptionnelle qui se déroule du 23 janvier au 6 février «peut changer les statistiques», a-t-il prévenu, précisant que celle-ci permettra, entre autres, aux jeunes citoyens qui auront 18 ans le jour du scrutin d'y participer et à ceux qui ont changé de lieu de résidence de s'inscrire dans les nouvelles communes. M. Talbi a indiqué, par ailleurs, que 3 250 salles et lieux publics ont été recensés pour la campagne électorale, qui débutera le 23 mars pour une durée de trois semaines, précisant que ces espaces sont réservés aux candidats «sous la supervision de la Commission nationale de surveillance de l'élection».

Durant la campagne électorale, l'affichage des candidatures et autres slogans, est aussi codifié par la loi qui interdit l'affichage anarchique. Selon l'article 195 de la loi organique relative au régime électoral, «des surfaces publiques réservées à l'affichage des candidatures sont attribuées équitablement à l'intérieur des circonscriptions électorales». L'article 193 de la même loi stipule, quant à lui, que «l'utilisation d'un procédé publicitaire commercial à des fins de propagande durant la période électorale est interdite».

**13 sous-commissions locales de la CNSEL installées hier à Alger**

**Révision des listes électorales**

**Afflux appréciable de citoyens dans les communes d'Alger**

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL) du 17 avril 2014, Laâachi Brahma, a procédé jeudi à l'installation des treize sous-commissions locales de la CNSEL au niveau de la wilaya d'Alger.

Lors d'une cérémonie organisée à cet effet au siège de la Commission centrale, au Palais des Nations, en présence de walis délégués et de présidents d'APC, M. Brahma a précisé que l'installation des autres sous-commissions dans le reste des wilayas, se fera la semaine prochaine.

Dans une allocution, M. Brahma a mis en relief la nécessité pour les magistrats membre de la CNSEL et de ses 73 sous-commissions locales, de «participer à l'ancrage des principes de la démocratie et à la consolidation des fondements de l'Etat de Droit».

«Les magistrats sont conscients du poids de la responsabilité qui leur incombe à l'égard de la Nation et face à l'Histoire», a-t-il souligné, assurant que ces derniers œuvreront, sans relâche, à accomplir au mieux ce devoir national dans le cadre des attributions qui leur sont conférées dans le respect des principes de Justice et d'équité, à appliquer la loi et à se conformer à la conduite du magistrat fidèle aux principes de la Justice».

«Dans leur supervision du déroulement du processus électoral, les magistrats membres de la CNSEL sont, essentiellement, habilités à s'assurer de la conformité de ce processus aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral et aux textes d'application y afférents», a-t-il souligné.

Le président de la CNSEL a estimé important de «faire preuve de neutralité et d'indépendance et d'être présent au niveau de toutes les circonscriptions électorales y compris celles ou doivent voter les membres de notre communauté établie à l'étranger», ajoutant que les lois régissant l'action de la CNSEL «habilitent cette dernière à assurer la supervision de l'élection présidentielle et à trancher tout débatement susceptible d'entamer la crédibilité et la transparence du processus électoral». La supervision de l'élection par des magistrats «répond au souci de réunir les garanties offertes aux candidats et aux partis, en commençant par faciliter la présence de leurs représentants au niveau des centres et bureaux de vote jusqu'à la remise des procès-verbaux des résultats», a assuré M. Brahma ajoutant que ces garanties «sont à même d'assurer la transparence, la crédibilité et la régularité de cette élection».

Créé par la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, la CNSEL, récemment installée, est composée de trois cents soixante-deux (362) magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et tribunaux, désignés en vertu du décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014.

En plus de la Commission centrale, la CNSEL est dotée de 73 sous-commissions locales, dont 69 à l'intérieur du pays et 4 à l'étranger (Paris, Marseille, Tunis et Washington).

## B R È V E S

### ► FLN

«La nomination et le retrait des commissaires du parti du FLN relèvent du seul secrétaire général. Aussi, les raisons de ce que vous appelez 'limogeage' est la méssente avec les éléments des kasmas et des cellules. Elle est intervenue dans le cadre de la préparation des conditions à une meilleure mobilisation», affirme un collaborateur immédiat d'Amar Saâdani.

S'agissant du «dépôt d'une demande de tenue d'une réunion du comité central déposée, selon certaines informations, par Abderrahmane Belayat auprès des services du ministère de l'Intérieur», cette même personnalité assure que «cette démarche n'a jamais eu lieu. C'est en tout cas la réponse du ministre à une question des journalistes».

### ► RND

Les membres du secrétariat national sont dans l'attente de l'affectation des nouveaux bureaux et du mobilier qui va avec.

Le secrétariat élargi à 19 membres a nécessité la rénovation du siège des Asphodèles à Ben Aknoun. Des secrétaires passent, selon l'expression d'un employé, "mais ne sont visibles".

### ► TAJ

En réunion avec 35 partis à l'hôtel El Ryadh de Sidi Fredj, samedi, 1er Février à 9h. Amar Ghoul inaugure la réunion la plus importante au niveau des appareils que l'Algérie ait connue. Rassemblement? Front? Alliance? Coalition? L'initiative est porteuse pour l'avenir.

O. L.

APS

## Mouvement de protestation «sans préavis» d'un groupe de travailleurs de l'APN

Un groupe de travailleurs de l'Assemblée populaire nationale (APN) a exprimé hier, dans un mouvement de protestation «sans préavis», une série de revendications à propos desquelles le président de la Chambre basse avait déjà mis sur pied une commission «chargée d'examiner les revendications soumises et de résoudre celles qui présentent un caractère légitime», selon un communiqué de l'APN publié jeudi.

«La commission, constituée de deux vices-présidents de l'APN et de représentants de l'administration et des travailleurs, a achevé ses travaux et présenté ses propositions au bureau de l'Assemblée mardi dernier», indique le communiqué.

Le communiqué soutient que «contrairement à ce qui est propagé, le bureau de l'Assemblée n'a pris aucune décision à ce sujet et jugé opportun d'en approfondir l'examen, étant donné que l'APN a de tout temps veillé à satisfaire les revendications légitimes dans le cadre de ce qu'autorisent la loi et les règlements en vigueur», rappelant que «les portes du dialogue demeurent ouvertes».

## RÉGULARISATION FONCIÈRE 12 000 actes de propriété délivrés à Oran



Plus de 12 000 actes de propriété ont été délivrés depuis deux ans dans la wilaya d'Oran dans le cadre de la régularisation foncière, a-t-on appris jeudi auprès du directeur des Domaines. Lors d'une rencontre d'orientation, organisée jeudi au siège de la wilaya pour activer le rôle des comités de dairas chargés de l'application des lois de régularisation foncière, M. Salim Maâlem a indiqué que les dossiers des citoyens ayant acquis des actes de propriété d'habitations ont été traités dans le cadre de l'assainissement de la situation foncière dans la wilaya, rappelant que certains ont attendu longtemps pour voir leur situation foncière enfin régularisée. Il est attendu, à travers l'activation des comités de dairas, la régularisation de 10 000 autres cas de propriété dans la wilaya dans les prochains mois afin d'assurer la conformité des constructions et permettre aux citoyens de régulariser leur situation foncière et aux communes de réaliser des recettes dans le cadre de cette opération, a ajouté le même responsable. Il a estimé que les comités chargés de ces missions sont tenus de redoubler d'efforts pour poursuivre la régularisation des situations des citoyens ayant maintes fois exprimé leurs préoccupations lors des dernières visites de l'exécutif de la wilaya à travers les communes d'Oran. Cette rencontre, qui a enregistré la présence des responsables concernés par l'assainissement du foncier dont les directeurs de la Conservation foncière et des domaines, des chefs de dairas et des présidents d'APC, a constitué une occasion pour débattre d'une série de mesures afin d'activer le rôle des comités de dairas chargés de cette opération.

APS

## POUR REMPLACER L'USINE DE SKIKDA Un méga complexe pétrochimique de 3 MT/an

**Un méga complexe pétrochimique d'une capacité de production annuelle de 3 millions de tonnes sera construit à Skikda pour remplacer le complexe des matières plastiques, a annoncé jeudi le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi.**

Ce futur complexe, dont les travaux de construction devraient être entamés d'ici début 2015 au plus tard, «sera l'un des plus grands en Algérie avec un investissement de 5 à 10 milliards de dollars», a-t-il déclaré à la presse au terme d'une visite d'inspection dans la wilaya de Skikda.

Il produira notamment du plastique et du caoutchouc, a précisé le ministre, soulignant que les contrats relatifs à sa réalisation seront conclus prochainement. Selon le ministre, l'usine de matières plastiques de Skikda a été fermée car «elle représentait des risques». M. Yousfi avait également affirmé que le groupe Sonatrach a décidé de fermer le complexe des matières plastiques de Skikda pour absence de rentabilité.

Le ministre qui s'est exprimé au cours d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation avait assuré, en novembre dernier, que les travailleurs de cette usine seront répar-



tis sur les autres sites de production du groupe. M. Yousfi a, par ailleurs, indiqué que la remise en production du méga train de GNL de Skikda après 10 ans d'arrêt suite à un incident permettra de «renforcer les capacités d'exportation du groupe Sonatrach».

Le groupe Sonatrach, a-t-il poursuivi, procédera prochainement à la construction d'une nouvelle jetée au niveau du port de Skikda pour pouvoir recevoir les navires de transport de très grande taille.

## M. Mebarki présente un exposé sur la rentrée universitaire 2013/2014 devant la commission spécialisée de l'APN

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarki, a présenté jeudi un exposé sur la rentrée universitaire 2013/2014 devant les membres de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Youcef Nahet.

M. Mebarki a précisé que les établissements d'enseignement supérieur ont accueilli lors de la présente rentrée universitaire, 192 057 nouveaux étudiants, soulignant que le nombre des diplômés universitaires était de 283 430 licenciés dont 144 100 détenteurs de licences LMD parmi lesquels 116 000 se sont inscrits en master pour un total de 1 274 000 répartis sur les différents paliers de formation.

Concernant les structures pédagogiques et celles des œuvres universitaires, le secteur a réceptionné 118 200 places pédagogiques pour atteindre une capacité d'accueil de plus de 1 250 000 places.

Les structures d'hébergement ont, elles, été dotées de 70 700 nouveaux lits pour un total de 651 000 lits répartis sur un réseau intégré des œuvres universitaires qui compte 388 résidences uni-



versitaires. M. Mebarki a évoqué également l'aspect pédagogique qui a bénéficié d'une «forte dynamique» dans le cadre des réformes à travers l'extension et la diversification de la carte de formation pour les deux paliers de l'enseignement supérieur englobant tous les domaines de formation et générant la réhabilitation des offres de formation à travers l'ouverture de 559 nouvelles offres en licence, 923 en master pour un chiffre global de 3 250 offres depuis 2007. Il s'agit aussi de la consolidation de l'excellence à travers la carte des filières de formation pour l'inscription nationale dans les universités et qui sont au nombre de 39, selon l'exposé du ministre de l'Enseignement supérieur qui a rappelé que ce soutien s'est traduit par le renforcement de l'infrastructure à travers le développement de l'organisation régissant les instances de gestion pédago-

gique de manière à «conformer la place de l'enseignant-chercheur en leur sein».

Dans le sillage des réformes, les démarches du ministère ont porté sur la création d'observatoires universitaires pour le suivi des diplômés et des programmes visant l'instauration d'un système d'évaluation, la garantie de la qualité de l'enseignement supérieur outre l'élargissement du réseau des établissements d'enseignement supérieur à travers l'ensemble des wilayas du pays. Au volet encadrement et formation des formateurs, M. Mebarki a précisé que le nombre des enseignants permanents est estimé à 48 500 enseignants-chercheurs dont 20 152 femmes, soit un taux de 41,55% du total du corps enseignant.

Cette année, le secteur a bénéficié de 2 930 postes budgétaires en sus de 5 175 postes pour renforcer l'encadrement administratif, techni-

que et de services, a-t-il encore dit. D'autre part, le premier responsable du secteur qui a rappelé que les études en post-graduation et la formation des formateurs constituaient un des axes essentiels de la stratégie du secteur, a souligné que celles-ci ont été renforcées par l'ouverture de 1 428 postes de formation en magister, 2 823 postes de résidanat en sciences médicales et 2 820 autres postes de doctorat.

Pour formation à l'étranger, il a affirmé que l'application du 2<sup>e</sup> programme national plurianuel a entamé sa quatrième phase cette année, soulignant la consécration de 400 bourses de formation à l'étranger au profit des enseignants dont les thèses sont en cours de finalisation et 100 autres bourses au profit des étudiants lauréats sélectionnés lors du concours national.

Par ailleurs, la rentrée universitaire 2013/2014 a été marquée par la poursuite de la généralisation de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement où un «saut qualitatif» devra être enregistré cette année en matière d'utilisation du multimédia numérique, a enfin ajouté M. Mebarki.

## PARLEMENT L'APN participe à la réunion du Bureau du Parlement arabe au Caire

L'Assemblée populaire nationale participera à la réunion du Bureau du Parlement arabe prévue les 1 et 2

février au Caire (Egypte). Le député Noureddine Essed, vice-président du Parlement arabe, représentera

l'APN aux travaux de cette réunion, indique jeudi un communiqué de l'APN.

OUARGLA

## L'école préparatoire aux études d'ingénieur présentée aux lycéens

**L'école nationale préparatoire aux études d'ingénieur (1<sup>re</sup> Région militaire) a organisé des rencontres d'information au profit de lycéens de la wilaya d'Ouargla, a-t-on indiqué jeudi à la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla.**

S'inscrivant dans le cadre du plan de communication, arrêté par le ministère de la Défense nationale pour 2014, ces rencontres ont été animées du 26 au 30 janvier courant par des encadreurs de l'école précitée et ont ciblé les élèves de sept lycées dans les communes d'Ouargla, Ain El-Beida, Touggourt, Tebessa et Hassi-Messaoud, a-t-on précisé dans un communiqué émanant de la cellule de communication de la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla.



Ces rencontres ont permis de faire une présentation exhaustive de cette école, d'expliquer les conditions d'accès à cet établissement de formation militaire et les avantages offerts à ses élèves, est-

il ajouté. Une projection vidéo a également montré les différents aspects de la vie quotidienne de l'élève au sein de cette école nationale préparatoire aux études d'ingénieur, a-t-on indiqué.

## URBANISME : SUIVI ET CONTRÔLE DES PROJETS Les architectes appellent les pouvoirs publics à une révision «urgente» de leurs honoraires

Le Syndicat des architectes agréés algériens (Synaa) a appelé jeudi à Alger les pouvoirs publics, notamment les ministères de l'Habitat et des Finances, à une révision «urgente» de la partie variable des honoraires de la maîtrise d'œuvre.

Le Synaa a souligné, lors de la deuxième session de son conseil national, la nécessité de réviser le barème de rémunération des prestations des architectes relatives au suivi et au contrôle de l'exécution des projets afin de valoriser le métier de l'architecte et d'assurer une maîtrise d'œuvre de qualité, proposant de modifier l'arrêté interministériel du 4 juillet 2001.

Le syndicat a considéré que les montants alloués à cette partie sont «insignifiants» et devenus «obsolètes» au regard des mutations profondes qu'a connues le secteur économique en Algérie depuis 2001. «En réduisant à des portions congrues la rémunération du suivi et de contrôle, la qualité des réalisations se trouve hypothéqué indéfiniment», a déclaré Achour Mihoubi, le président du Synaa.

Selon lui, cette mission de maîtrise d'œuvre s'est transformée en un «marchandage» basée sur un personnel réduit à son maximum, sans rapport avec les exigences techniques particulières à chaque projet, en profils professionnels ou en

nombre, en fonction de la complexité et de la taille des projets. «Nous refusons une architecture au rabais. Nous revendiquons un traitement honorable des architectes agréés», a martelé M. Mihoubi ajoutant que ces derniers «travaillent actuellement à perte».

Créé le 25 décembre 2012, le Synaa compte 107 adhérents et ambitionne d'augmenter ce nombre à 400 sur 30 wilayas durant l'année 2014. Cette nouvelle organisation a pour mission de recenser les difficultés de l'architecte dans l'exercice de sa profession, d'identifier les mesures correctives et de porter ses revendications devant les pouvoirs publics.

Elle veut également contribuer à l'élaboration des textes réglementaires régissant la profession et défendre les intérêts moraux et matériels des architectes. Pour les responsables du syndicat, les architectes assistent depuis des années à la «déliquescence» de leur profession et à sa «mise à l'écart» du développement économique du pays.

«L'Algérie, aujourd'hui, construit beaucoup. Et, paradoxalement, l'exercice du métier d'architecte n'a jamais été autant mis à mal qu'en ces temps de production intensive du cadre bâti», a estimé son président.

## FNTE-EDUCATION

## Dialogue ouvert avec la tutelle et plusieurs revendications acceptées

La Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (Fnte), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), a affirmé jeudi à Alger que «le dialogue avec la tutelle est ouvert et plusieurs revendications socioprofessionnelles sont abouties».

Lors d'une conférence de presse en marge d'une conférence régionale des wilayas du Centre du syndicat, le secrétaire général de la Fnte, Ferhat Chabekh, a indiqué que «les portes du dialogue avec la tutelle sont ouvertes et cela ne peut être nié et pour prouver la réalisation de plusieurs acquis socioprofessionnels grâce au combat syndical».

«L'action syndicale ne signifie pas la réalisation de toutes les revendications à la fois mais de manière progressive et c'est ce qui se passe actuellement à travers l'aboutissement de la revendication liée à la promotion des enseignants, la réduction de la durée de formation de trois à une année et la prise en charge des enseignants techniciens», a-t-il précisé.

Il a salué également les efforts du ministère pour donner suite aux revendications du partenaire social notamment en matière de promotion et de



formation et trouver des solutions aux dossiers du logement et de la santé qu'il qualifie de revendications «essentielles» inscrites dans la plateforme de la Fnte depuis les «années 90».

D'autre part, M. Chabekh a tenu à faire remarquer que l'action syndicale se poursuivait pour faire aboutir le reste des revendications dont la généralisation du logement de fonction à l'échelle nationale. Il a appelé à cette occasion, à inclure les années de Service national

dans l'ancienneté et la création de postes adéquats en direction des enseignants qui ne sont plus en mesure d'assumer leur fonctions.

Concernant les revendications pédagogiques, le secrétaire général de la Fnte a estimé important la révision de la méthode d'examen au baccalauréat, proposant d'organiser un deuxième examen pour les élèves ayant obtenu une moyenne de plus de 9/20 et de passer les épreuves des matières secondaires lors de la deuxième année secondaire et celles des matières principales pour la troisième année.

S'exprimant sur les cours particuliers, il a appelé à leur bannissement à travers l'augmentation de la valeur financière des cours de soutien dispensés au niveau des établissements éducatifs».

A une question sur le recours à la grève, M. Chabekh a souligné que cette option intervenait en cas de «fermeture des portes dialogue avec le ministère de l'Education», chose, selon lui, «exclue pour le moment», ajoutant que la grève était un mouvement «organisé fondé sur une pleine conviction».

**M. LAMARA LATROUS  
L'A INDiqué  
Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères**



Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères qui estiment que la règle des 51/49 régissant l'investissement étranger n'est pas un frein à leurs activités, a indiqué jeudi Lamara Latrous, président de l'Union des assurances et de réassurance (UAR).

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Latrous a souligné que le secteur des assurances en Algérie est ouvert à la concurrence, en soulignant que la règle des 51/49 «est acceptée» par les compagnies d'assurances étrangères. «Près de vingt trois acteurs (publics, privés, et mixtes) sont présents sur le marché national dont sept organismes spécialisés dans l'assurance de personnes», a-t-il précisé.

Pour ce qui est de la situation du marché d'assurance, ce même responsable a relevé que la couverture en assurances au niveau national demeure «faible». «Avec 3 000 DA de dépense par habitant, le taux de pénétration de la couverture assurance reste faible en Algérie» selon M. Latrous qui préconise une plus grande agressivité commerciale des compagnies d'assurances.

«Il faut que les compagnies d'assurances communiquent davantage sur les produits notamment les assurances de personnes» récemment introduites, a-t-il dit sur ce point. Actuellement, les compagnies d'assurances sont en train de se redéployer sur de nouveaux créneaux comme les assurances de personnes, des PME/PMI, l'assurance des équipements industriels et la couverture des risques ménages.

Citant l'exemple de l'assurance catastrophes naturelles, «le chiffre d'affaires pour ce produit (2 milliards DA) reste faible» eu égard à l'importance du patrimoine immobilier concerné, a noté M. Latrous.

En matière de sinistres, sur une enveloppe de 50 milliards DA déboursés en 2013 par les compagnies d'assurances, la majeure partie (78%) de ce montant a concerné la branche automobile. Face au nombre important des sinistres, M. Latrous a confirmé que l'UAR a demandé aux pouvoirs publics de relever le taux de l'assurance obligatoire qui est maintenu à un niveau très faible 1 200 DA (12 euros).

S'exprimant sur le marché des assurances au niveau mondial, le premier responsable de l'UAR a fait savoir qu'il représente un chiffre d'affaires de près de 5 000 milliards de dollars dont 50 milliards de dollars pour le marché africain. L'Afrique du Sud vient en tête avec un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars, selon les données de M. Latrous. «En Algérie, le marché des assurances représente un chiffre d'affaires de 111 milliards de DA (1,2 milliards de dollars). Sur ce montant, la part de l'assurance automobile est de près de 54%», a-t-il encore ajouté. En réponse à une question sur le délai de traitement des demandes de remboursement, M. Latrous a indiqué que des «efforts sont accomplis dans ce domaine». «Les compagnies reçoivent près de 1 million de déclarations d'accidents chaque année, et nous nous attelons actuellement à liquider tous les dossiers litigieux», a-t-il indiqué.

APS

## L'association des femmes juristes préconise le durcissement des sanctions contre des parents ne scolarisant pas leurs enfants

L'association des femmes juristes de la wilaya d'Alger a souligné jeudi à Alger la nécessité de durcir les sanctions à l'encontre des parents qui refusent de scolariser leurs enfants en considérant cet acte comme un délit passible de prison ferme.

La responsable des relations extérieures de l'association, Mme Ghania Nechar a insisté lors d'une rencontre sur «les propositions juridiques de l'association concernant la loi sur la protection de l'enfant», sur la «nécessité d'amender l'article 12 de la loi d'orientation de l'Education nationale relatif aux sanctions affligées aux parents d'élèves qui refusent de scolariser leurs enfants en considérant cet acte comme un délit passible de prison ferme et non point comme une simple infraction de troisième degré».

Elle en outre proposé «la création d'une instance locale comptant le wali, le président de la commune et les directeurs d'écoles afin de poursuivre les parents d'élèves qui refusent à leurs enfants le droit à l'éducation et examiner les plaintes portées contre eux».

Dans ce contexte Mme Nechar a proposé «la création de l'association des femmes juristes de la wilaya d'Alger en se constituant partie civile pour défendre les mineurs privés de ce droit et la protection de leurs droits en cas de plainte contre leurs parents».

S'agissant de la situation matérielle difficile des familles qui est souvent à l'origine de la privation des enfants de moins de 16 de rejoindre les bancs de l'école, elle a souligné «l'impératif d'augmenter la prime de scolarité et de prendre en considération la situation sociale des familles pauvres». Par ailleurs, Mme Zakia Benziane, membre de l'association, a avancé plusieurs propositions pour enrichir la loi relative à la protection de l'enfance, notamment concernant l'exploitation des enfants dans la mendicité, apportant à ce propos à la «nécessité d'assurer les mécanismes d'application de la loi dans ce domaine».

Mme Benziane a recommandé le «recensement des personnes s'adonnant à la mendicité pour protéger les nécessiteux d'entre eux et punir, par la prison, ceux qui exploitent les enfants par la prison, appelant le ministère de l'Education à «reconsidérer les décisions relatives à l'expulsion des élèves à un âge précoce». Considérée comme le lancement de plusieurs activités programmées par l'association créée en décembre 2013, la rencontre a regroupé des défenseurs des droits de l'enfant, des juristes, des écrivains et des hommes de Lettres.

L'association des juristes femmes de la wilaya d'Alger débatta lors des rencontres qu'elle tiendra tous les derniers jeudis de chaque mois de plusieurs thèmes dont le débat autour de la loi régissant la profession d'avocat et celles relatives aux douanes, aux droits d'auteur et à l'investissement étranger en Algérie.

## INCIDENTS

# L'amélioration sécuritaire à Ghardaïa ne peut se faire sans l'engagement des différents acteurs concernés

**L'amélioration de l'efficacité sécuritaire à Ghardaïa ne peut se faire sans l'engagement et l'implication réelle de l'ensemble du tissu associatif et des acteurs concernés, a affirmé jeudi le wali de Ghardaïa.**

La lutte contre la violence et les actes de vandalisme exigent une approche basée sur la sensibilisation et le renforcement du partenariat avec la société civile, les sages et les imams, a souligné M. Mahmoud Djemaï à la presse, à l'issue d'un cycle de rencontres sur la sensibilisation contre les actes de violence dans la région, organisé avec les sages, imams et les représentants des associations de quartiers des communes de Ghardaïa, Berriane et Guerrara, marquées dernièrement par des échauffourées.

Félicitant les membres du tissu associatif, les sages et imams de la région de Ghardaïa pour leur contribution au retour au calme dans la région, le wali a exhorté les partenaires sociaux à trouver des solutions immédiates par la mise en place de passerelles de communication directe avec les jeunes pour éradiquer toutes formes de violence. «Trouver des solutions immédiates pour empêcher d'autres violences est une nécessité mais trouver des remèdes, des idées pour une véritable politique de prévention, est un devoir», a-t-il soutenu.

Il faut instaurer une approche participative avec l'ensemble des acteurs de



la société, notamment les jeunes, pour remédier aux différents problèmes, a-t-il estimé avant d'ajouter que «c'est dans cette perspective que nous devons travailler avec l'ensemble des partenaires, à travers la mise en œuvre d'actions communes pour impacter de manière positive les jeunes de Ghardaïa». Parlant des indemnités et aides aux citoyens sinistrés affectés par les échauffourées, émaillées de l'incidence de plusieurs locaux à caractère commercial et d'habitation, le wali a expliqué aux acteurs sociaux que des brigades composées d'agents de l'Etat, d'experts du contrôle technique de la construction et autres services, en collaboration avec les comités de quartiers et élus locaux, recenseront les véritables sinistres pour bénéficier d'aide ou d'indemnités. Plusieurs imams, notables et sages de la région ont indiqué à l'APS «qu'il est désolant de vivre les événements de Ghardaïa qui n'ont rien à voir ni avec les traditions et coutumes de la région, et encore moins avec no-

tre religion l'Islam et ses nobles valeurs». Ces acteurs sociaux ont été également unanimement à appeler les citoyens de la wilaya de Ghardaïa à la vigilance, à la tolérance et à la cohabitation dans le respect mutuel.

De leur côté, des universitaires approchés par l'APS soulignent que la problématique de la violence est multisectorielle et fait appel à plusieurs acteurs sociaux dont l'implication est indispensable et demeure le seul gage de réussite pour juguler ce phénomène social.

La lutte contre la violence n'est pas l'affaire des seuls services de maintien de l'ordre, mais de tous les acteurs de la société, en premier lieu la famille, estime un sociologue connaisseur de la région. Ces cycles de rencontre, instaurés par le premier responsable de la wilaya, visent en premier lieu à conforter les citoyens dans le but de relancer le développement de l'économie locale à la faveur du retour au calme dans les différentes communes de la wilaya.

## ENLÈVEMENT

# L'enlèvement du citoyen de Beni Zmenzer (Tizi-Ouzou) n'a pas de lien avec le terrorisme

Le chef d'état-major du 1er Commandement régional de la Gendarmerie nationale, le colonel Aissa Bidel, a affirmé jeudi à Blida que l'affaire de l'enlèvement du jeune Mehrek Amirouche à Beni Zmenzer (Tizi-Ouzou), dont le corps sans vie a été retrouvé mercredi dans un cours d'eau près d'Agouini Guehrane (Ouadhas), «est sans lien avec le terrorisme». «Nous ne pouvons don-

ner d'autres informations sur cette affaire, tant que l'enquête suit son cours», a ajouté le colonel Aissa Bidel, lors d'un point de presse.

Mehrek Amirouche (38 ans), commerçant de son état, avait été enlevé la nuit dernière à Beni Zmenzer (11 km au sud de Tizi-Ouzou). Sa famille avait reçu le lendemain un appel téléphonique anonyme

lui exigeant le paiement d'une rançon de 3 millions DA, contre sa libération. Le corps sans vie de Mehrek Amirouche a été retrouvé mercredi matin dans un oued près du village Azeguagh, dans la commune d'Agouini Guehrane (daïra de Ouadhas), à une cinquantaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou. Il portait des blessures causées par une arme blanche.

## DÉLINQUANCE

# Mandat de dépôt à l'encontre de trois individus pour association de malfaiteurs à El Tarf

Trois (3) individus, auteurs présumés de vols de véhicules, de cambriolages de domiciles et d'association de malfaiteurs, ont été placés jeudi sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal d'El Tarf, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. Les mis en cause, âgés entre 20 et 50 ans, originaires de la wilaya d'Annaba, écumaient la région d'El Tarf ainsi que les wilayas limitrophes de Skikda, Sétif et Annaba où ils délestaien leurs victimes de leurs voitures en usant d'armes à feu et d'armes blanches, a-t-on ajouté.

Leur arrestation est intervenue après une longue filature qui a permis de mettre fin à leurs agissements, de récupérer une arme de poing, 10 cartouches, des épées, un véhicule, un faux permis de conduire ainsi que d'autres équipements qu'ils utilisaient pour accomplir leurs forfaits, a ajouté la même source sécuritaire. Poursuivis pour «association de malfaiteurs, vol qualifié, usage d'armes à feu et d'armes blanches, faux et usage de faux et usurpation d'identité», les trois individus ont été écroués.

## GAZ

# Le monoxyde de carbone tue trois personnes dans la wilaya de Sétif

Trois personnes, appartenant à la même famille, ont péri jeudi à Aïn Azel (sud de Sétif) asphyxiées par des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un radiateur à gaz défectueux, apprend-on auprès de la Protection civile.

Selon cette source, les éléments de la Protection civile sont intervenus dans le domicile des victimes (la mère de 30 ans et ses deux filles de 3 et 4 ans), à la cité Kernif d'Aïn

Azel, pour transporter les victimes, retrouvées sans vie, à la morgue de l'hôpital. Le père, âgé de 41 ans, et une fille de 6 ans, découverts sans connaissance, ont pu être sauvés in extremis d'une mort certaine, a-t-on ajouté de même source.

Durant le seul mois de janvier, pas moins de dix (10) personnes sont mortes dans la wilaya de Sétif dans des accidents dus aux émanations de monoxyde de carbone, tan-

dis que vingt-quatre (24) autres ont pu être secourues et sauvées de justesse. Il s'agit du bilan le plus lourd de ces dernières années, alors même que les services de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) n'ont de cesse de multiplier les actions de prévention, à l'école, dans les domiciles et par l'organisation de manifestations portes ouvertes.

APS

## Le PNUD prévient de l'augmentation des inégalités sociales dans le monde



Le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) a averti contre les inégalités croissantes des revenus à travers le monde, en indiquant que 1% des plus riches de la planète contrôlent 40% des richesses du monde, tandis que la moitié la plus pauvre de l'humanité ne contrôle guère plus de 1% des richesses.

«Les niveaux d'inégalités actuels au sein des pays et entre les pays sont injustes et ils freinent le progrès humain», a prévenu l'administrateur du Pnud, Mme Helen Clark, lors du lancement du nouveau rapport de cette organisation onusienne, montrant que les inégalités ont augmenté de 11% entre 1990 et 2010.

Parmi les faits marquants du rapport est qu'une majorité significative des ménages dans les pays en développement, soit plus de 75% de la population mondiale, vivent dans des sociétés plus inégalitaires aujourd'hui comparé à 1990.

Pour réduire durablement les inégalités, il importe d'adopter des modes de croissance plus inclusifs, appuyés par des politiques de redistribution et des normes sociales renouvelées, selon le document intitulée «L'Humanité divisée : Faire face aux inégalités dans les pays en développement». Selon le Pnud, si rien n'est fait, les inégalités pourraient saper les fondements mêmes du développement et de la paix sociale et nationale.

Il est vital que les pays en développement et émergents réalisent la croissance économique pour atteindre le premier Objectif du Millénaire pour le développement (OMD), qui vise à réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015.

Toutefois, des revenus nationaux plus élevés et une croissance économique plus rapide ne se traduisent pas toujours par un abaissement des inégalités dans les domaines de l'éducation, de la santé et d'autres domaines du bien-être humain. Dans le rapport, le Pnud souligne que les fortes inégalités vont au-delà des questions de revenus. Ainsi, si les femmes sont plus présentes sur les marchés du travail, elles restent surreprésentées dans les emplois précaires et sous-représentées parmi les catégories de cadres et de décideurs et elles continuent d'être payées beaucoup moins que leurs collègues hommes. Un autre sujet de préoccupation est le fait que dans les pays en développement, les enfants issus des familles les plus modestes ont cinq fois plus de risque de mourir avant l'âge de cinq ans que les enfants des familles les plus aisées. Les autres principaux messages du rapport est que le creusement des inégalités de revenus au cours des vingt dernières années a été en grande partie provoqué par la mondialisation au sens large, mais les choix de politique intérieure ont eux aussi joué un rôle important. Les inégalités de revenus demeurent les principales causes d'inégalités relatives à d'autres aspects du bien-être matériel, mais d'autres éléments ont également leur importance, notamment la qualité de la gouvernance, les dépenses sociales et les normes sociales, indique le Pnud.

**SELON LE DIRECTEUR DE COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES AU MINISTÈRE DES FINANCES**

## La loi de Finances 2014 contribuera à l'encouragement de l'investissement

**La Loi de Finances 2014 contribuera à l'encouragement de l'investissement, la création d'emploi et la protection de l'économie nationale, a affirmé, mercredi à Mostaganem, le directeur de communication et des relations publiques au ministère des Finances, Benali Brahim.**

Parmi les mesures contenues dans la Loi de Finances 2014 figurent l'exonération sur la taxe foncière d'une durée de dix ans au profit des jeunes investisseurs au titre des dispositifs d'emploi, bénéficiaires du Fonds national de développement du Sud et six ans pour ceux bénéficiant du Fond national de développement de la steppe, a souligné le même responsable, lors d'une journée d'information sur cette Loi, organisée par la chambre de commerce et d'industrie «Dahra» de Mostaganem. Cette Loi comporte aussi la réduction des impôts sur les



gains dans le domaine des activités de production de marchandises, de bâtiment, de travaux publics et de tourisme de 25 à 19%, a-t-il ajouté. Les investisseurs actuant dans des branches stratégiques définies par le Conseil national de l'investissement bénéficieront, au titre de la loi de finances, de l'exonération des impôts sur les gains et de taxe sur l'activité professionnelle durant cinq années. La loi de Finances 2014 oblige tout investissement supérieur à 1,5 million DA de passer par

le Conseil national de l'investissement CNI, a indiqué le même responsable.

Des opérateurs économiques ont mis l'accent, lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des cadres des Impôts et des Douanes, sur la nécessité de poursuivre l'encouragement à l'investissement, créateur d'emploi pour les jeunes, de combattre la fraude fiscale et d'accompagner les investisseurs pour relancer l'économie locale.

## SELON M. LAMARA LATROUS, PRÉSIDENT DE L'UAR Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères

Le marché national des assurances intéresse toujours les compagnies étrangères qui estiment que la règle des 5/49 régissant l'investissement étranger n'est pas un frein à leurs activités, a indiqué jeudi Lamara Latrous, président de l'Union des assurances et de réassurance (UAR).

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, M. Latrous a souligné que le secteur des assurances en Algérie est ouvert à la concurrence, en soulignant que la règle des 5/49 «est acceptée» par les compagnies d'assurances étrangères.

«Près de vingt-trois acteurs (publics, privés, et mixtes) sont présents sur le marché national dont sept organismes spécialisés dans l'assurance de personnes», a-t-il précisé.

Pour ce qui est de la situation du marché d'assurance, ce même responsable a relevé que la couverture en assurances au niveau national demeurait «faible». «Avec 3.000 DA de dépense par habitant, le taux de pénétration de la couverture assurance reste faible en Algérie» selon



M. Latrous qui préconise une plus grande agressivité commerciale des compagnies d'assurances.

«Il faut que les compagnies d'assurances communiquent davantage sur les produits notamment les assurances de personnes» récemment introduites a-t-il dit sur ce point.

Actuellement, les compagnies d'assurances sont en train de se redéployer sur de nouveaux créneaux comme les assurances de personnes, des PME/PMI, l'assurance des équipements industriels et la couverture des risques ménages. Citant l'exemple de l'assurance catastrophes natu-

relles, «le chiffre d'affaires pour ce produit (2 milliards DA) reste faible» eu égard à l'importance du patrimoine immobilier concerné, a noté M. Latrous.

En matière de sinistres, sur une enveloppe de 50 milliards DA déboursés en 2013 par les compagnies d'assurances, la majeure partie (78%) de ce montant a concerné la branche automobile.

Face au nombre important des sinistres, M. Latrous a confirmé que l'UAR a demandé aux pouvoirs publics de relever le taux de l'assurance obligatoire qui est main-

tenu à un niveau très faible 1.200 DA (12 euros).

S'exprimant sur le marché des assurances au niveau mondial, le premier responsable de l'UAR a fait savoir qu'il représente un chiffre d'affaires de près de 5.000 milliards de dollars dont 50 milliards de dollars pour le marché africain. L'Afrique du Sud vient en tête avec un chiffre d'affaires de 40 milliards de dollars, selon les données de M. Latrous.

«En Algérie, le marché des assurances représente un chiffre d'affaires de 111 milliards de DA (1,2 milliards de dollars). Sur ce montant, la part de l'assurance automobile est de près de 54%» a-t-il encore ajouté.

En réponse à une question sur le délai de traitement des demandes de remboursement, M. Latrous a indiqué que des «efforts sont accomplis dans ce domaine».

«Les compagnies reçoivent près de 1 million de déclarations d'accidents chaque année, et nous nous attelons actuellement à liquider tous les dossiers litigieux» a-t-il indiqué.

## DANS LE CADRE D'UN PLAN D'AIDE

### La Tunisie reçoit 506 millions de dollars du FMI

La Tunisie vient de bénéficier d'un nouveau versement du Fonds monétaire international (FMI) de 506,7 millions de dollars, a indiqué le ministre tunisien de l'Economie et des finances Hakim Ben Hammouda.

«Le Conseil d'administration du FMI a approuvé mercredi, à Washington, un deuxième décaissement immédiat pour la Tunisie, de 506,7 millions de dollars», a déclaré M. Ben Hammouda.

Selon le FMI, ce montant est destiné «à soutenir la Tunisie, pour lui permettre de relancer son économie».

Une première tranche d'une valeur de 150,2 millions de dollars avait déjà été débloquée par l'institution de Bretton Woods en juin 2013. Ces crédits entrent dans le cadre de l'a-

cord de confirmation de 24 mois adopté en juin dernier par le FMI en faveur de la Tunisie et portant sur un plan d'aide de 1,74 milliard de dollars, destiné à appuyer le programme de réformes économiques du pays. La Tunisie et le FMI sont liés par un accord portant un programme de réformes sur la période 2013-2015 pour préserver les marges de manœuvre budgétaire et extérieure du pays, encourager une croissance plus forte et inclusive et protéger les couches les plus vulnérables. Le prêt du FMI est assorti d'une période de décaissement étalement sur deux ans, un taux d'intérêt de 1,17% par an, une période de grâce de 3 ans et une période de remboursement de 5 ans.

APS

**M'SILA**  
**Le P/APC de Oultam condamné à 3 ans de prison ferme**



Mouad B.

Le verdict de l'affaire dans laquelle est impliqué le maire de Oultam, une commune située à 93 kilomètres au sud de M'Sila, est tombé au milieu de la semaine. Le tribunal correctionnel de la ville de Hammam Dalâa a condamné l'édile communal à trois ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA. L'ancien directeur de l'agence foncière de Bousaâda a été, pour sa part, condamné à la même peine.

Il est reproché à cet édile d'«avoir bénéficié d'un lot de terrain en 1999 au lotissement Slimane Amirat à Bousaâda».

Selon des sources bien informées, les deux accusés dans cette affaire compéteant saisir la cour en usant de leur droit à l'appel devant cette instance, prochainement.

Pour rappel, plusieurs commissions d'enquête avaient été diligentées au cours de l'année 2012 et 2013, suite à des lettres anonymes.

Aussitôt les enquêtes bouclées, des poursuites judiciaires ont été lancées contre le P/APC et l'ancien directeur de l'agence foncière de Bousaâda.

**• Un directeur d'école électrocute à Magra**

Un homme répondant aux initiales de B.A., âgé de 50 ans, directeur de l'école primaire Lakhader Chadeli, est décédé mercredi matin des suites d'une électrocution. Selon des témoignages, il a reçu une décharge électrique pendant qu'il était sur la terrasse de sa maison située en plein centre-ville de Magra, 57 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila.

Une enquête a été ouverte pour s'assurer que le tout était conforme et connaître les circonstances exactes de l'accident.

**• Saisie de 1kg de kif traité**

Un kilogramme de kif traité a été saisi mercredi par les éléments de la gendarmerie nationale de M'Sila, selon ce corps sécuritaire.

Agissant sur informations faisant état d'un réseau de trafiquants de drogue, les gendarmes ont procédé, à l'arrestation d'une personne M.F., 39 ans qui était accompagnée de deux autres complices, M.S., 25 ans et Kh. M., 29 ans. Ils étaient dans une voiture de marque Peugeot 405 au niveau de la gare routière de M'Sila. La fouille de la voiture a permis de découvrir 1 kg de kif traité. Une autre quantité de 3,7g a été découverte sur le dénommé M.S.

Selon les trafiquants, la marchandise appartenait à une autre personne qui est en fuite. Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'Sila, deux ont été placés sous mandat de dépôt et un troisième sous contrôle judiciaire.

APS

**EL HARRACH**

# Il tue son voisin, 20 ans de réclusion criminelle

A.Ferrag

En ce début du mois de janvier de l'année 2013, un horrible crime est venu troubler la quiétude du quartier d'El Harrach. Kamel, âgé de 41 ans, a assassiné froidement son voisin Amine. L'affaire est traduite devant la justice, une année plus tard. Verdict : 20 ans de réclusion criminelle.

Amine, un jeune, habitant le quartier d'El Harrach et réputé pour être un délinquant, a fait à plusieurs reprises de la prison.

Nassima âgée de 14 ans, déclare avoir été kidnappée par Amine son voisin, qui l'aurait forcée à monter dans sa voiture avant d'abuser d'elle.

Nassima raconte à sa famille qu'elle vient d'être abusée par son voisin Amine.

Kamel avait rendu visite à la victime Amine, aveuglé par la colère, Kamel tire un couteau et assène à Amine plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps. Après l'avoir tué, il découpe son corps en plusieurs morceaux qu'il a en-



suite soigneusement cachés dans un sac en plastique.

Dans la même journée, l'assassin est arrêté. Ce dernier ne nie pas les faits retenus contre lui. Nous sommes en janvier 2014, Kamel va entrer, dans cette salle du tribunal d'Alger. Il est accusé de meurtre.

Présenté à la barre, l'accusé Kamel reconnaît tous les faits retenus contre lui devant tant de preuves. L'accusé raconte les circonstances de son crime.

Le représentant du ministère public, après un long et sévère réquisitoire, requiert la peine capitale contre l'assassin.

L'avocat de la défense plaidera pour le bénéfice des circonstances atténuantes en faveur de son mandant.

Al'issue des délibérations, Kamel reconnu coupable, est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

## SELON LA PROTECTION CIVILE 2 194 interventions en deux jours

Durant la période du 29 au 30 janvier 2014 arrêté ce matin à 08h00. Les unités de la protection civile ont enregistré 2194 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité, etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 08 accidents les plus mortels ayant causé le décès à 07 personnes et 13 blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tébessa , avec 02 accidents de circulation qui a causé le décès à 02 personnes, 01 personnes décédé heurté par un véhicule au niveau de la commune Tébessa survenue sur la RN N° 10 et une 01



autre personnes décédé suite au renversement d'un véhicule léger au niveau de la commune Tidjane.

En outre, les secours de la protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 02 personnes incommodées par le monoxyde de carbone Co , émanant d'un appareil de chauffage au niveau de la wilaya de Médea, à la cité Bezouiche commune de Médea.

Par ailleurs, les éléments de la protection civile sont intervenus pour l'extinction de 05 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger avec 02 incendies, Chlef, Tizi Ouzou et Guelma , ces incendies ont cause des brûlures à 01 personne au niveau de la wilaya de Guelma, suite à un incendie déclaré à l'intérieur d'une habitation au lieu-dit el Hessainia Ali commune de Bouhachana .

## WILAYA D'ALGER La criminalité en baisse en 2013

Le chef du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, le colonel Belksir Ghali a assuré mercredi à Alger que le nombre de crimes et délits traités dans la wilaya d'Alger a connu une «nette régression» en 2013 par rapport à l'année précédente expliquant cette baisse par les efforts consentis par les unités du groupement.

2.215 crimes ont été commis en 2013 contre 3.921 en 2012 a précisé le colonel Belksir lors de la présentation d'un exposé sur les activités des unités du groupement territorial de la Gendarmerie d'Alger.

Cette baisse sensible de la criminalité, a-t-il ajouté, s'explique par l'intensification des «opérations contre les malfaiteurs dans les lieux réputés par la criminalité et le banditisme».

Les agressions contre les personnes viennent en tête des crimes en 2013 avec 1.129 cas marqués notamment par les coups et blessures volontaires et homicides suivis des crimes contre les biens avec 837 cas dont les cambriolages de mai-

sons. Par ailleurs, 2 036 personnes ont été arrêtées dont 883 ont été placées en détention provisoire tandis que 1 151 autres ont été libérées. La plupart des prévenus sont des jeunes victimes de la déperdition scolaire.

Pour ce qui est du crime organisé, le colonel Belksir a souligné que les unités de la Gendarmerie nationale ont enregistré en 2013 une «hausse sensible» des affaires traitées notamment les crimes liés à la drogue (173 affaires en 2013 contre 139 en 2012).

Les affaires de falsification des documents des véhicules sont passées de 9 en 2012 à 139 en 2013. Aussi, 60 affaires liées à l'émigration clandestine ont été enregistrées contre 153.

Pour ce qui est du vol de véhicules, le même responsable a fait savoir que 137 véhicules ont été volés en 2013 contre 160 en 2012 soit une baisse de (-23 voitures).

Il a imputé la baisse des véhicules volés aux efforts consentis à cet effet par les unités du groupement territorial.



**BORDJ BOU ARRÉRIDJ****Sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, les accidents ont régressé de 34% en 2013**

Le nombre d'accidents survenus en 2013 sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest traversant la wilaya de Bordj Bou Arreridj a régressé de 34 % par rapport à 2012, a indiqué mercredi le commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Lounès Aouragh.

Animant un point de presse au siège du groupement, cet officier a précisé que la multiplication des contrôles et la présence de radars «semblent avoir eu l'effet dissuasif escompté», étant donné, a-t-il précisé, que le facteur humain reste «le principal responsable des sinistres».

Sur un autre plan, les éléments de la Gendarmerie nationale ont réussi durant la même période (2013) à saisir 44 kg de kif traité et à démanteler deux ré-



seaux internationaux de trafic de produits psychotropes dont «des ramifications s'étendent au Mali et au Niger».

Ils ont également traité dans le cadre de la lutte contre la corruption une affaire d'infraction à la réglementation des marchés publics impliquant cinq cadres de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) et plu-

sieurs entrepreneurs. Le lieutenant-colonel Aouragh a également fait état d'une baisse de 12% de la criminalité et de la neutralisation de six associations de malfaiteurs spécialisées dans le vol par l'effraction des domiciles, conduisant à l'arrestation de 23 individus dont 18 ont été placés sous mandat de dépôt.

**ANNABA****25 000 CD piratés saisis par la police**

Pas moins de 25 000 CD contrefaçons, en infraction avec la loi sur l'édition, ont été saisis lors d'un contrôle inopiné effectué dans la soirée de mardi dans des locaux commerciaux à Annaba, a-t-on appris mercredi auprès des services de la sûreté de la wilaya.

Le chef de la brigade économique et financière de la police judiciaire, le commissaire Mouhib El Aïssoub a souligné, au cours d'une conférence de presse, que cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon et l'atteinte aux droits de la propriété intellectuelle et artistique. L'opération effectuée en com-



pagne de représentants de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onoda) est «la première du genre» au cours de cette année.

Affirmant qu'un «programme de contrôle intensif» des commerces versés dans la vente de CD et DVD est programmé «au cours de cette année», le commissaire El Aïssoub a souligné que les CD saisis comprennent diverses variétés musicales et des films piratés. En 2013, une quarantaine d'opération de contrôle similaires ont été effectuée par la même brigade, a-t-on noté.

**CONSTANTINE****Baisse des cas d'intoxication alimentaire**

Le nombre d'hospitalisations dues à des toxic-infections d'origine alimentaire a diminué de 27,77 % en 2013 dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi à la direction de la Protection civile.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus, l'année dernière, à 65 reprises pour évacuer à l'hôpital des personnes intoxiquées, contre 106 évacuations en 2012, a précisé le lieutenant Samir Benharzallah, responsable du bureau de recensement et d'information au sein de ce corps constitué, lors d'une conférence de presse organisée pour présenter le bilan des activités de la protection civile en 2013.

L'organisation régulière de campagnes de sensibilisation par les direc-



tions du commerce et de la santé figure parmi les facteurs à l'origine de la diminution de ce type d'accidents survenant le plus souvent lors des fêtes familiales, a estimé le même responsable.

Par ailleurs, le nombre d'accidents de la circulation a connu une augmentation de 16,19 %, passant de 1.834 sinistres durant l'année 2012 à 2.331 accidents en 2013, a indiqué le lieutenant Benharzallah. La grande majorité des accidents est due au non respect du code de la route, aux dépassements dangereux et à l'excès de vitesse, a ajouté le même responsable, affirmant que la route nationale (RN) n° 10 (Constantine-Oum El Bouaghi) et la RN 20 (Constantine) sont le théâtre du plus grand nombre d'accidents.

**OUARGLA****7 tonnes de kif traité et 12.650 psychotropes saisis en 2013**

Une quantité de 7,923 tonnes de kif traité et 12.651 comprimés de psychotropes ont été saisis durant l'année 2013 à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris mercredi au groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN).

Ces saisies ont été opérées dans 54 affaires traitées dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue, a précisé le commandant du groupement territorial de la GN, le lieutenant-colonel M. Missoum Benamara.

Ces affaires se sont soldées par l'arrestation de 86 personnes, dont 68 ont été placées sous mandat de dépôt et 18 autres remises en liberté, a-t-il ajouté.

Parmi ces affaires, figurent deux grosses prises distinctes ayant permis, dans des opérations combinées, la saisie de 3.575 tonnes et de 1,586 tonne de kif traité, en octobre et



juillet derniers, près de Hassi-Messaoud, a-t-il ajouté.

Dans une autre affaire remontant à la fin janvier 2013, les éléments de la GN ont mis la main sur 12.526 comprimés de psychotropes, au niveau de la RN-16 entre Tougourt et El-Oued, a-t-on fait savoir.

Cette affaire a permis l'arrestation de 5 personnes activant sur l'axe Bordj Badji-Mokhtar (frontières algéro-maliennes), Adrar, El-Oued et Ouargla, selon la même source. L'année précédente 2013 a connu une hausse dans les affaires de trafic de drogue traitées et les quantités saisies, comparativement à l'année 2012 qui a enregistré 38 affaires s'étant soldées par la saisie de 1,356 tonne de kif traité et 377 comprimés de psychotropes, selon le bilan annuel des activités de la GN de Ouargla.

APS

**TÉBESSA****5 douaniers grièvement blessés lors d'une chasse à l'homme**

Cinq (5) éléments des douanes algériennes ont été grièvement blessés dans un accident de la route, mercredi, alors qu'ils prenaient en chasse, à bord d'un véhicule 4x4, des contrebandiers motorisés près d'Oum Ali (30 km au sud de Tébessa), apprend-on auprès des services de sécurité.

L'accident s'est produit lorsque le véhicule tout-terrain à bord duquel circulaient les cinq fonctionnaires a dérapé pour se renverser en suite.

Les victimes ont été évacuées vers les urgences de l'hôpital du chef-lieu de wilaya, tandis qu'une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour déterminer avec précision les circonstances de l'accident.

**TLEMCEN**  
**Saisie de plus de 5 quintaux de kif traité provenant du Maroc**

Les éléments du service régional de lutte contre les stupéfiants de Tlemcen ont saisi 5,11 quintaux de kif traité provenant du Maroc, a indiqué mercredi la direction de la sûreté de wilaya.

L'opération, menée mardi dans une étable camouflée par du foin dans la daïra de Maghnia, a permis d'arrêter deux personnes, selon le communiqué de la sûreté de wilaya qui a indiqué que l'un des deux prévenus a reconnu qu'il détenait une autre quantité de 174 kg de kif traité découverte dernièrement à l'intérieur d'un véhicule incendié par des trafiquants traqués par la police.

Les mêmes services ont appréhendé dans la commune de Souani trois camions roulant à grande vitesse vers les frontières algéro-marocaines, la nuit au milieu de la brousse et ont découvert à leur bord 9,5 quintaux de pois chiche, 9,44 qx de cuivre et 7,52 qx de pièces de recharge d'automobiles, selon le même communiqué.

## SANTÉ

**Obésité infantile déterminée dès l'âge de cinq ans**

L'obésité chez les enfants aux Etats-Unis commence dès la maternelle et à l'âge de 14 ans, près de la moitié de ceux qui sont devenus obèses l'étaient déjà à cinq ans, selon une recherche publiée mercredi dans la revue médicale américaine New England Journal of Medicine.

Cette étude montre également que les enfants qui étaient en sur-poids à l'école maternelle avaient quatre fois plus de risque que ceux d'un poids normal de devenir obèse en classe de quatrième.

«Si les tendances dans la prévalence de l'obésité sont bien établies, on savait très peu sur les enfants qui deviennent obèses et à quel âge», explique Solveig Cunningham, professeur adjointe à la faculté de santé publique de l'Université Emory (Géorgie, sud-est), principal auteur de cette recherche. Ces chercheurs ont analysé des données provenant d'enfants qui ont participé à une étude dans les maternelles en 1998 et 1999. Cette enquête est un échantillon représentatif de tous les enfants inscrits à l'école maternelle durant ces deux années aux Etats-Unis, soit environ 3,8 millions, précisent les auteurs. «Examiner l'incidence de l'obésité à ce jeune âge et son évolution pourrait nous informer sur la nature de cette épidémie, les âges de plus grande vulnérabilité et les groupes qui courrent le plus grand risque de devenir obèse», explique le professeur Cunningham.

L'étude révèle que plus de 12,4% des enfants américains entrant à l'école maternelle étaient obèses et 14,9% en surpoids, selon les auteurs qui se sont basés sur l'indice de masse corporel infantile établi par les Centres fédéraux de contrôle et de prévention des maladies (CDC). Le taux d'obésité augmente ensuite pour atteindre 20,8% quand les enfants ont 14,1 ans (âge médian). La prévalence de l'obésité était la plus élevée à 14 ans parmi les enfants noirs (17%), suivis par les Hispaniques (14%). Ce taux était de seulement 10% chez les enfants blancs et ceux d'autres races. Les enfants issus de 20% des familles les plus riches avaient la plus faible incidence d'obésité à l'école maternelle comparativement à ceux de tous les autres groupes socio-économiques, indique l'étude. A tous les âges entre cinq et quatorze ans, la prévalence de l'obésité était la plus élevée (25,8%) chez les enfants venant des familles les plus pauvres du groupe.

Les enfants qui avaient un poids élevé à la naissance (au-dessus de quatre kilos) et étaient en surpoids à l'école maternelle courraient le risque le plus élevé de devenir obèse avant 14 ans, selon cette recherche. Environ 36% des enfants devenus obèses avant quatorze ans pèsent plus de quatre kilos en naissant.

«Nous avons des indications selon lesquelles certains facteurs avant la naissance et pendant les cinq premières années de la vie jouent un rôle importants dans l'obésité», précise le professeur Cunningham.

Selon elle, les efforts de prévention devraient porter sur ces enfants «susceptibles de devenir obèses plus tard dans leur vie».

## USA

**Enquête sur une vaste fraude à la carte bancaire dans des supermarchés**

**Le ministre américain de la Justice Eric Holder a confirmé mercredi l'ouverture d'une enquête sur une attaque informatique contre les supermarchés Target, qui aurait abouti au vol des données de 110 millions de clients et une vaste fraude à la carte bancaire.**

«Le ministère de la Justice prend très au sérieux toutes les attaques sur les données, particulièrement celles qui concernent les informations financières et d'identification personnelle, et examine les accusations qui sont portées à son attention», a déclaré M. Holder, lors d'une audience devant la commission judiciaire du Sénat.

«Je peux vous confirmer que le ministère enquête sur l'attaque concernant le distributeur américain Target. Et nous nous engageons à œuvrer pour retrouver non seulement les auteurs de ce type d'attaques sur les données mais aussi tous les individus et organisations qui exploi-



tent les données à travers la fraude à la carte bancaire», a-t-il ajouté.

La chaîne de distribution américaine Target avait averti le 10 janvier que jusqu'à 110 millions de personnes avaient pu se faire voler des coordonnées bancaires ou personnelles lors d'une attaque informatique.

Le 19 décembre, Target avait révélé que les coordonnées de 40 millions de comptes bancaires ou de cartes de crédit pourraient avoir été atteintes lors d'un

«accès non autorisé» à son système informatique entre le 27 novembre et le 15 décembre.

En outre, d'autres données --noms, adresses, numéros de téléphone, courriels-- de quelque 110 millions de clients ont également été dérobées.

Selon plusieurs sociétés de sécurité informatique, l'attaque qui a visé Target est probablement liée à un vaste réseau de cybercriminels et pourrait avoir affecté d'autres distributeurs.

## FACEBOOK

**Nouveau coup d'accélérateur en 2013**

Le réseau social en ligne Facebook a fait mieux que prévu sur l'année 2013, où son bénéfice net a bondi à 1,5 milliard de dollars sur fond d'accélération de la croissance de ses revenus, notamment dans la publicité mobile. Selon des résultats publiés mercredi, le bénéfice net du quatrième trimestre a été multiplié par huit à 523 millions de dollars, et le bénéfice par action, qui fait référence à Wall Street, a dépassé de 4 cents la prévision moyenne des analystes à 31 cents. Dans les échanges électroniques suivant la clôture de Wall Street, l'action du réseau social grimpait de 6,91% à 57,23 dollars vers 21H30 GMT. Le chiffre d'affaires a lui aussi progressé davantage que prévu par les analystes, de 55% à 7,9 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année et de 63% à 2,6 milliards au dernier trimestre. Les recettes publicitaires, qui représentent le gros des revenus du groupe, se sont envolées de 76% sur les trois derniers mois de l'année, à 2,34 milliards de dollars. La part représentée

par la publicité mobile, un chiffre suivi de très près par le marché, a continué d'augmenter, à 53% après 40% au troisième trimestre. Même si son rythme de croissance ralentit, le nombre d'utilisateurs du premier réseau social mondial a continué à augmenter au quatrième trimestre.

Facebook revendiquait fin décembre 1,23 milliard d'utilisateurs actifs mensuellement (contre 1,19 milliard trois mois plus tôt). Parmi eux, 556 millions se connectent tous les jours, un nombre en

hausse de 49% sur un an et également susceptible de rassurer ceux qui craignent une lassitude et une baisse de l'engagement des membres du réseau.

«C'était une super fin d'année pour Facebook», a commenté le PDG Mark Zuckerberg, qui a fondé le groupe il y a presque 10 ans. «Nous attendons avec impatience la prochaine décennie et de continuer à aider à connecter le reste du monde», a-t-il ajouté dans le communiqué.

**BIG BROTHER  
Les chefs du renseignement US demandent à Snowden de rendre les documents**

Le directeur national du renseignement (DNI) et celui du renseignement militaire (DIA) américain ont appelé mercredi l'ex-consultant Edward Snowden à rendre les documents de la NSA qu'il a subtilisés et dont une partie a été rendue publique, assurant que cela posait une «menace grave» à la sécurité nationale.

«Snowden affirme qu'il a gagné et que sa mission est accomplie. Si c'est le cas, je lui demande, ainsi qu'à ses complices, de rendre les documents volés qui n'ont pas encore été rendus publics afin d'éviter tout dommage supplémentaire à la sécurité des Etats-Unis», a déclaré le directeur national du renseignement (DNI) James Clapper lors d'une audition devant les sénateurs de la commission du Renseignement.

Les agissements d'Edward Snowden, aujourd'hui réfugié en Russie, posent «une menace grave pour notre sécurité nationale», a abondé le directeur du renseignement militaire (DIA), le général Mi-

chael Flynn, également auditionné par les sénateurs.

Ancien consultant de la NSA, Edward Snowden est accusé d'avoir subtilisé quelque 58.000 documents de l'agence nationale du renseignement, dont environ un millier a depuis juin été rendu public dans la presse mondiale.

Face à la levée de boucliers d'une partie de la population américaine et des alliés des Etats-Unis contre les agissements de la NSA, le président américain a annoncé le 17 janvier son intention de mieux encadrer les pouvoirs de l'agence de renseignement chargée des interceptions de communications.

Le président a notamment annoncé que les Etats-Unis n'espionneraient plus les communications des dirigeants alliés et que le gouvernement continuerait de collecter les métadonnées téléphoniques mais ne le détiendrait plus.

Près de la moitié (45%) des Américains considèrent qu'Edward Snowden a «servi



l'intérêt public» en fournissant des documents de la NSA à la presse, selon un récent sondage du Pew Research Center.

APS

## MOSTAGANEM

# La nouvelle école régionale des Beaux-Arts opérationnelle

**La nouvelle école régionale des Beaux-arts de Mostaganem est entrée en service dernièrement, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement de formation d'une capacité d'accueil de 300 étudiants.**

L'artiste plasticien Hachemi Ameur a indiqué que cette école réalisée dans la localité de Salamandre, au chef-lieu de wilaya, est opérationnelle depuis la mi-janvier en cours, ajoutant qu'une correspondance a été adressée au ministère de la Culture pour sa baptisation au nom de l'artiste plasticien Mohamed Benkhada, natif de Mostaganem.

Cet établissement de formation, réalisé pour un coût de 350 millions DA, dispose de 17 ateliers dont ceux de dessin, de design, de sculpture, de calligra-



phie et de décoration, de quatre salles de cours, d'un amphithéâtre d'une capacité de 100 places, d'un hall d'exposition et d'une galerie d'arts.

L'école comprend également un dortoir de 60 lits, un restaurant, un club, un café et une salle de sports collectifs.

Cinq étudiants ont réalisé dernièrement une fresque de la nouvelle école régionale, a-t-on indiqué signalant que les responsables de cet établissement prévoient d'accroître le nombre d'étudiants de 60 cette année à 300 l'année prochaine.

L'encadrement dispose actuellement de 27 enseignants.

## PROCHAIN MAGHREB DES LIVRES À PARIS

## Mouloud Mammeri et Mohamed Dib à l'honneur

Les auteurs algériens Mouloud Mammeri et Mohamed Dib seront à l'honneur à la faveur du 20ème Maghreb des livres qui se tiendra les 8 et 9 février dans la capitale française, où l'Association Coup de soleil, organisatrice de l'événement leur rendra hommage.

Cet événement littéraire se tiendra en présence de près de 200 auteurs, et où et quelque 2.000 titres de livres édités en France, en Algérie, en Tunisie et au Maroc ont par ailleurs été retenus, a précisé jeudi l'Association à l'APS.

Une librairie a été montée dans ce sens dans le cadre de cet événement, comprenant tous les livres publiés en 2013, dédiés au Maghreb et à l'intégration, en langues arabe, française et tamazight.

Plus d'une centaine de séances de dédicaces ont été retenues pour près de 160 au-



teurs qui viendront présenter leurs publications, accorderont également des entretiens et animeront des ateliers de lectures.

Des tables-rondes, des rencontres, des cafés littéraires, un espace-revues, qui accueilleront plusieurs revues maghrébinnes et françaises, un espace-jeunesse qui proposera aux enfants et fa-

milles, des activités ludiques et de découverte, seront par ailleurs aménagés au siège de la mairie de Paris qui abrite chaque année cette manifestation littéraire, permettant ainsi au public une proximité et un échange d'idées avec les auteurs et conférenciers invités à cette occasion. Comme chaque année, le Maghreb des livres

accueillera une pléiade d'œuvres artistiques, tels que des calligraphies, dessins, infographies, BD, peintures, photographie, et art du vitrail.

Ils sont 11 à la faveur de cette 20ème édition, à venir d'Algérie, de Belgique, de France, du Maroc et de Tunisie, pour présenter leurs œuvres respectives dans le cadre de plusieurs expositions.

Beur FM, la radio de France des Maghrébins et des Français d'origine maghrébine qui organise depuis 1997 son prix littéraire, sera encore une fois présente cette année pour distinguer un ouvrage de l'année écoulée, publié en langue française par un auteur français ou maghrébin.

Cette initiative a pour principale ambition de faire découvrir au public le plus large la richesse de la culture maghrébine.

## TÉBESSA Projet de réhabilitation du centre de l'antique cité de Thévest



Un plan d'action portant réhabilitation du centre de l'antique cité de Thévest (Tébessa), ceinturé par la muraille Byzantine, est projeté par la wilaya, a annoncé le wali, Mabrouk Belioux, mercredi devant les membres de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Le chef l'exécutif de wilaya a au cours de cette session ordinaire de l'assemblée que 220 anciennes habitations individuelles de cette cité millénaire sont ciblées par l'opération qui portera, entre autres, sur la réfection des toits, des murs et sur la rénovation de réseaux d'eau potable et d'assainissement de sorte, a-t-il dit, de «redonner à cette cité son image et son lustre d'autan».

De nombreuses civilisations se sont succédé dans la région qui a connu, tour à tour, avant les Foutouhate musulmanes, les ères punique, atérienne, romaine, vandale et byzantine, a rappelé M. Belioux pour qui «il s'agit là d'un trésor inestimable qu'il faut préserver».

Les habitants et le comité du quartier seront impliqués dans cette opération, a ajouté le wali, avant d'évoquer, par ailleurs, la «possible transformation» des bibliothèques communales non opérationnelles en musées d'archéologie, en vue d'«instaurer une politique ouverte aux activités touristiques».

Des mesures ont été prises par les services de la wilaya pour la récupération, au profit du secteur de la culture, de trois salles de cinéma, en l'occurrence celle d'Ouroua, d'El Kouif et de Tébessa (El-Maghreb) pour leur exploitation en tant que cinémathèques.

## ASSOCIATION CULTURELLE CHOUROUQ DE BATNA Edition prochaine d'un roman et d'un recueil de poésie d'auteurs jordaniens

Un roman et un recueil de poésie, œuvres d'auteurs jordaniens résidant au Canada, seront édités prochainement en Algérie par l'association culturelle Chourouq de Batna, avec le concours de la maison d'édition Wisam El-Arabi, a indiqué jeudi le président de l'association, Tarek Thabet.

Le recueil de poésie «El-Wadjih El-Akhar» de Samih Messaoud et le roman «Mariam Hikayat Watan» de Mohamed-Hussein El-Atrach seront édités dans le cadre d'une convention signée en juin dernier à Batna entre l'association Chourouq et le Salon culturel andalou de Montréal (Canada), a précisé M. Thabet.

Cette convention a déjà permis la publication, cette semaine en Jordanie, par la section jordanienne du Salon culturel andalou, de deux recueils de poésie, œuvres d'auteurs algériens, en l'occurrence Abdallah Achi (Sahouat Ghaym), en arabe, et Farida Belferag (Amour et terrorisme), en français. D'autres initiatives seront engagées pour la diffusion d'écrits d'auteurs affiliés aux deux associations, a-t-on affirmé à l'association Chourouq de Batna.

APS

## Décès du dessinateur et poète ivoirien Frédéric Bruly Bouabré

Le dessinateur et poète ivoirien Frédéric Bruly Bouabré, né au début des années 1920, est mort mardi à Abidjan, rapportent des médias.

Découvert en Côte d'Ivoire en 1988 par André Magnin, propriétaire de la Galerie Magnin à Paris, Frédéric Bruly Bouabré était un personnage de savoir, un sage, un pédagogue et un écrivain.

Né entre 1920 et 1923 près de Daloa (centre-ouest), le dessinateur et poète a vu sa vie basculer en 1948 lorsqu'à la suite d'une «révélation divine», il devient «Cheikh Nadro», «celui qui n'oublie pas».

Au début des années 1950, il invente un alphabet pour donner à son peuple Bété une écriture. Ce syllabaire est dé-

couvert par Théodore Monod en 1958.

Frédéric Bruly Bouabré était à l'écoute de tout ce qui se passait. Chacun de ses dessins était le relevé d'un petit savoir : une empreinte, un nuage, un papier apporté par le vent, il voulait consigner tous les savoirs dans ses manuscrits.

Parmi ses œuvres dessinées ou écritées, marquées par leur caractère indissociable, la grande exposition «Les Magiciens de la terre» et «Le sage qu'on a envie d'écouter»

Depuis ses œuvres ont été exposées dans les grands musées. Il a représenté la Côte d'Ivoire pour sa première participation à la Biennale de Venise en 2013.



# Éducation physique SAVOIR BIEN S'ENTRAÎNER

Certaines personnes choisissent de pratiquer un sport de manière intense et régulière, dans le but de participer à des compétitions, ou d'accomplir une performance personnelle. S'entraîner ne s'improvise pas et demande des connaissances suffisantes, entre autres, sur la façon dont le corps et l'esprit s'adaptent aux efforts.

Pour optimiser son entraînement et parvenir au geste optimal sans mettre sa santé en danger, il est nécessaire de suivre quelques conseils de base.

## Choisir un bon encadrement pour s'entraîner

S'entraîner au sein d'une structure (club, association, etc.) offre des avantages à la personne motivée qui veut se faire plaisir, obtenir des résultats, prendre des risques modérés et en tirer bénéfice pour sa santé. La présence d'éducateurs et d'un encadrement sportif complet est le principal atout de ces structures.

Sous leur direction, l'apprentissage des gestes de sécurité, de la technique, de l'appréhension de l'environnement et des règles de jeu permet de progresser tout en protégeant sa santé. De nombreux traumatismes sportifs ont pour origine une mauvaise technique ou une prise de risque inconsidérée qui, à la longue, fragilisent muscles, tendons et articulations. Un oeil extérieur expert permet de détecter les défauts et de les corriger, ce qui n'est pas possible lorsqu'on s'entraîne seul. En fonction de ses observations, l'éducateur met en place un programme d'entraînement personnalisé qui vise à corriger les points faibles du sportif. Enfin, avec leur connaissance du psychisme des sportifs, les éducateurs savent adapter l'entraînement à la personnalité de chacun et accompagner les sportifs tout au long de la saison en fonction de leurs motivations.

En outre, la pratique au sein d'une structure permet de rencontrer d'autres personnes passionnées par le même sport. Des liens se créent qui peuvent être d'un grand soutien au cours de l'entraînement et lors des compétitions. Même dans les sports individuels, l'effet d'équipe joue un rôle important dans le maintien de la motivation et la réalisation des performances.

## Le suivi médical d'entraînement

Les sportifs qui pratiquent intensément un sport doivent être suivis régulièrement pour dépister le plus tôt possible les signes d'un surentrainement. Ce suivi est pratiqué par un médecin du sport qui explore plusieurs domaines de la santé du sportif : temps consacré à l'ensemble des activités sportives (entraînements, compétitions, déplacements) ;

Fréquence cardiaque au repos et à l'effort ;

Présence de contractures ou de raideurs au niveau des muscles ;

Douleurs des tendons ou des articulations ;

Antécédents d'accidents au niveau des muscles, tendons et articulations ;

Qualité du sommeil ;

État psychique (difficultés à se concentrer, changements d'humeur, irritabilité, lassitude, dépression, etc.) ;

Habitudes alimentaires et état d'hydratation.

L'analyse de l'ensemble de ces éléments grâce à des questionnaires validés scientifiquement permet au médecin du sport d'intervenir rapidement en cas de signes de surentrainement.

## Adapter son entraînement sportif

Un débutant ne peut pas suivre le même entraînement que les personnes qui pratiquent un sport depuis des années. De même, un sportif de 20 ans ne va pas s'entraîner de la même manière qu'un homme de 45 ans. L'entraînement de chacun doit être adapté à ses différentes aptitudes, à ses limites et à ses capacités d'effort et de récupération. L'intensité et la fréquence des entraînements doivent être ajustées à chaque cas pour éviter les microtraumatismes et la fatigue. Le surentrainement a toujours des conséquences négatives.

L'entraînement exige non seulement de travailler tous les aspects de sa discipline, mais aussi de suivre un entraînement général visant à développer les capacités cardiorespiratoires, à équilibrer la musculature, à travailler de façon complémentaire la force ou l'endurance, à acquérir les qualités gestuelles, etc.

Cet entraînement général permet de tirer de meilleurs bénéfices de la pratique sportive en termes de santé.



En fonction de la saison de compétition, le programme d'entraînement peut être divisé en périodes (d'une semaine, d'un mois ou d'un an) durant lesquelles l'entraînement est orienté vers des objectifs différents. Par exemple :

Des périodes de régénération (récupération, musculation, sports complémentaires, etc.).

Des périodes de préparation physique générale (travail peu intense de musculation et d'endurance),

Des périodes de pré-compétition (entraînement technique, amélioration de la puissance, etc.),

Des périodes de compétition (rencontres, récupération, ajustement de la technique, etc.).

Au cours de chacune de ces périodes, le travail est organisé selon un calendrier précis afin de solliciter toutes les fonctions du corps progressivement et d'améliorer les performances sans mettre en danger sa santé. Ce calendrier doit être constamment adapté par l'entraîneur selon l'état du sportif, les conditions météorologiques, etc.

## Optimiser son alimentation pour le sport

Pour profiter au maximum des entraînements, il est indispensable de disposer à tout moment de réserves énergétiques suffisantes, de veiller à son hydratation et, entre les entraînements, d'apporter au corps tous les nutriments nécessaires à son adaptation à l'effort et à sa récupération.

Les conseils alimentaires aux sportifs doivent être suivis avec soin pour que chacun puisse tirer le meilleur parti de ses capacités et éviter contre-performances et accidents.

## Se préparer psychologiquement au sport

Au-delà de l'entraînement physique et technique, et de l'entraînement nutritionnel (pas assez respecté), il existe aussi un entraînement mental, trop souvent considéré comme allant de soi. Or, les sportifs qui s'entraînent dans le but de participer à des compétitions doivent travailler leur mental tout autant que leur physique. En effet, la participation à une compétition exige de savoir s'adapter à des demandes parfois contradictoires : être motivé, combatif, voire passionné, tout en restant maître de soi.

Chez certaines personnes, maintenir son stress et sa vigilance à un niveau favorable à la performance est une aptitude naturelle. Pour les autres, le recours à des techniques particulières est nécessaire (relaxation, respiration profonde, rituel d'échauffement seul ou en groupe, so-

phrologie, autocontrôle, etc.). Pour se concentrer avant l'épreuve, certains athlètes utilisent des techniques comme la visualisation dirigée (l'évocation mentale des gestes qu'ils auront à faire, du terrain, de l'adversaire, etc.) ou les techniques d'autosuggestion.

Les méthodes de gestion du stress varient selon la personnalité des sportifs. Certains ont besoin de s'isoler avant l'épreuve pour se concentrer et garder l'esprit fixé sur leur performance. D'autres préfèrent passer du temps avec leur équipe pour bénéficier de soutien et d'encouragement mutuels. Le rôle des coéquipiers et de l'entraîneur est essentiel dans la réalisation de la performance. Portés par les encouragements et la confiance de leurs pairs, les athlètes parviennent à surmonter leurs doutes et à concentrer toute leur énergie et leur attention sur l'épreuve, sans se laisser envahir par des pensées parasites. Dans cet état particulier, le corps et l'esprit sont étroitement unis : les automatismes acquis lors de l'entraînement physique sont mis au service de la tactique et de la volonté de vaincre.

## éviter le surentrainement sportif

Le surentrainement est l'un des risques du sportif. Il aboutit aux effets inverses à ceux attendus, souvent de manière insidieuse. Le sportif surentraîné se fatigue plus vite et ne progresse plus. Ses performances baissent malgré le temps passé à s'entraîner. Le surentrainement peut avoir des répercussions sur le corps (par exemple des traumatismes articulaires, musculaires ou osseux) et sur le psychisme (dé-motivation, diminution du plaisir de pratiquer, état dépressif, etc.).

Les facteurs qui mènent au surentrainement sont nombreux :

Entraînements trop intenses, trop longs, trop fréquents ou trop monotones,

Récupération trop courte ou mal menée, Alimentation déséquilibrée ou insuffisante, Déshydratation, etc.

Chez un sportif qui s'entraîne pour la compétition, les signes du surentrainement doivent être régulièrement recherchés. Le sportif doit être averti de ces signes pour participer lui-même à leur détection et à la prévention du surentrainement. Un programme de suivi médical d'entraînement doit être mis en place et respecté.

**SPOR  
Le  
bé  
d**

Les eff  
l'apparei  
plus d'  
d'une acti  
feut une va  
tères, ce c  
térieille, l  
stress, ain  
lestrot. L  
et le sucra  
cellules...  
culièreme  
dites d'en  
cipales so  
vélo.

Ces spe  
sité : entr  
l'on peu f  
du sport  
dre à notr  
mie. Et le  
effort bres  
licité rég  
qui pratiq  
gulière on  
que les a  
cardiaque  
ces bénéfi  
intelligenc  
giles d'or.

**L'i  
bilat**

**Que l'o  
occasio  
pensable  
de d'au  
decin g  
taïne. Un  
examen  
gramme e  
d'effort, p  
savoir si v  
ou impasse  
cardiaque**

**Qu**

- Entrai  
nez le spo  
sitez pa  
marche a

- Progr  
par sema  
sport, tro  
une heur  
fois par se  
chez qu'a  
entraîne  
les bénéfici

- Pens  
même ap  
tez pa à  
récupéra

- Adop  
voir travai  
ter avec l'e  
sissez à d  
pendant le  
travailléz  
reux. En d  
assez.

## ART ET SANTÉ Les effets néfiques du sport

Les bénéfiques du sport sur le système cardiovasculaire ne sont pas nombreux. La pratique régulière de l'activité physique permet en effet la dilatation des petites artères qui font baisser la tension artérielle et la quantité d'hormones de stress que le taux de mauvais cholestérol augmente et est mieux assimilé par les cellules. Le cœur apprécie tout particulièrement les activités physiques d'endurance, dont les trois principaux sont la natation, la course et le vélo.

Les sports sont de moyenne intensité (60 à 70 % du maximum que l'organisme peut fournir). Le principal avantage d'endurance est d'apprendre à travailler à l'économie : le cœur sait mieux réagir à un effort intense lorsqu'il est sollicité régulièrement. Les personnes qui pratiquent une activité sportive régulière sont cent fois moins de risques d'avoir un accident. Mais pour profiter de tous ces avantages, il faut-il pratiquer régulièrement et suivre quelques règles.

## Intérêt du sport médical



Pratiquer un sport de façon régulière, il est indispensable de faire un bilan chez son médecin généraliste à partir de la quarantaine. Un interrogatoire précis, une clinique, un électrocardiogramme, si nécessaire une épreuve de stress permettent au médecin de vous assurer que vous n'avez pas de risques importants de faire un accident.

## Quelques conseils avant de vous lancer :

Ne vous lancez pas dans un sport sans préparation progressive et n'hésitez pas à faire un ou deux mois de repos avant de courir. Commencez par faire trois séances de sport par semaine. L'idéal est de faire du sport régulièrement. Néanmoins, mieux vaut une maine que rien du tout. Si vous faites de trois mois sans faire de sport, vous aurez perdu tous les bénéfices obtenus. Il faut bien vous échauffer. Deux à trois minutes d'un effort soutenu, n'hésitez pas à faire de l'activité douce : c'est la meilleure façon de faire du sport. Il faut également faire attention au rythme. Il faut sauter si possible, mais pas trop et pas trop rapidement. Si vous réussissez à faire cinq à six mètres de suite, c'est que vous avez atteint votre rythme. Au début, vous pouvez être fatigué, mais cela peut être dangereux. Vous ne travaillez pas



Les mouvements commencent le plus souvent par une intention, un acte de la volonté. Le cerveau envoie des ordres aux muscles qui vont se contracter de manière coordonnée afin d'accomplir la tâche désirée : un mouvement harmonieux exige ainsi une bonne coordination motrice.

### Qu'est-ce que la coordination motrice ?

La coordination motrice correspond à la capacité d'effectuer des gestes précis dans l'espace. Elle implique des chaînements de gestes, mais aussi la mise en jeu simultanée et coordonnée de plusieurs muscles. Lorsqu'un joueur renvoie un volant au badminton, par exemple, cela semble naturel et peu compliqué. Pourtant, ce geste simple en apparence fait intervenir un nombre considérable d'organes et de zones du cerveau.

Dans un premier temps, le joueur utilise sa vision. Son cerveau analyse les informations reçues sur la trajectoire du volant et détermine l'endroit où il pourra être intercepté. Ce calcul intègre la vitesse et la direction du volant mais aussi l'expérience du joueur. La mémoire intervient aussi dans la programmation du geste de réception. Le cerveau sélectionne dans l'éventail de ses possibilités la meilleure tactique pour la situation donnée.

Il initie alors un mouvement : des ordres sont émis aux muscles par le cerveau via les nerfs. Le joueur se met à courir et commence à positionner son bras en anticipant le moment où il interceptera le volant. Pendant l'exécution du

geste et pour l'affiner, le cerveau analyse les informations qui lui parviennent en permanence de milliers de cellules sensorielles disposées dans tout le corps (dans l'oreille interne, les articulations, les muscles, etc.). Le joueur connaît ainsi à chaque instant la position de son corps dans l'espace. Grâce à ces informations, il procède à des ajustements inconscients pour garder l'équilibre et bien se placer. Le bras effectue alors le mouvement qui va positionner la raquette au bon endroit, avec le bon angle et la bonne vitesse. Certains mouvements, comme les gestes réflexes, sont plus automatiques. Une fois initiés, ces gestes, souvent très rapides, peuvent plus être modifiés.

Les émotions interviennent également. Si le joueur réalise qu'il se trouve trop loin du volant, il peut avoir peur de le rater. Ce sentiment peut perturber la coordination de ses gestes.

La plupart des sports demandent une bonne coordination motrice. Pour cette raison, l'initiation à certains sports ne peut se faire qu'à partir d'un certain âge. Un enfant passe par une série de stades de développement psychomoteur pendant lesquels ses gestes se précisent et se renforcent. Sa coordination motrice n'est optimale qu'à partir de 8 à 10 ans. Lorsqu'on vieillit, la coordination motrice peut encore être bonne, mais ne permet plus d'apprendre de nouveaux gestes complexes.

### L'apprentissage des gestes du sport

L'apprentissage passe par la répétition des gestes qui s'impriment dans la mémoire du sportif. La mémoire des gestes est un phénomène complexe qui demande une adaptation des connexions nerveuses au sein de nombreuses régions du cerveau et qui exige du temps. La répétition des gestes annexe après annexe (en corrigeant inlassablement les défauts) permet d'acquérir les automatismes indispensables à de nombreux sports. Un débutant est toujours moins efficace et moins précis qu'un pratiquant de longue date. Il se fatigue plus rapidement et dépense plus d'énergie pour un résultat moindre.

Au-delà du geste, l'apprentissage sportif permet aussi d'apprendre à analyser l'environnement. En fonction des informations fournies par ses yeux, ses oreilles, son expérience face à un adversaire, le sportif adapte ses gestes pour répondre par la meilleure tactique à une situation donnée. Ainsi, un cycliste accorde ses coups de pédale au pourcentage de la pente, au vent, au virage qui se profile un peu plus loin, aux mouvements du peloton, etc.

Cette expérience acquise se traduit par une meilleure efficacité, par une économie de gestes, mais aussi par une anticipation des besoins : le débit cardiaque et la fréquence respiratoire s'adaptent en fonction des informations perçues pour être en adéquation avec le geste qui va être accompli. Des ajustements préparatoires se font également au niveau de la posture en vue de l'exécution d'un enchaînement de gestes.

L'expérience se traduit aussi par des gestes plus fluides et par un ensemble de qualités qui forgent le style particulier de chaque sportif. De nombreux sports (patinage, gymnastique rythmique et sportive, danse classique, natation synchronisée, etc.) comportent une dimension esthétique qui exige une maîtrise parfaite de la gestuelle et un sens artistique développé.

La beauté du geste s'apprécie également dans de nombreuses autres disciplines sportives.

### Les effets du sport sur la coordination motrice

De la même façon qu'un sportif entretient ses articulations, ses muscles, son cœur et ses poumons, il maintient aussi en forme tous les organes sollicités par la maîtrise des gestes et de la posture.

L'activité physique régulière permet à une personne d'accomplir plus longtemps des gestes précis et coordonnés. Le sport maintient les capacités d'attention, de concentration, d'anticipation et de réaction. Les réflexes gestuels acquis, s'ils sont entretenus, persistent avec les années.

Chez les personnes âgées, l'activité physique régulière réduit le risque de chute et permet de conserver son autonomie plus longtemps.



# Ouverture, hier, des travaux du 22<sup>e</sup> Sommet ordinaire de l'UA à Addis-Abeba

Les travaux du 22<sup>e</sup> sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) se sont ouverts jeudi à Addis Abeba, en présence du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, qui représente le Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Ce Sommet de deux jours se tient en présence aussi de personnalités politiques et de représentants d'organisations internationales et régionales.

La présente session se tient sous le thème «2014, année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique» à l'occasion de la célébration du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du programme africain global de développement agricole.

L'ordre du jour porte sur une série de décisions sur l'agenda de développement post 2015 et du développement durable et les recommandations relatives aux résultats et aux projets des différentes instances de l'UA, notamment les dernières décisions du Conseil exécutif du sommet et du conseil de paix et de sécurité.

Les dirigeants examineront en outre le rapport sur les activités du conseil de paix et de sécurité (CPS), l'état de la paix et la sécurité en Afrique, les activités du conseil des sages et le renouvellement de ses membres.

Le sommet portera également sur une batterie d'articles proposés par certains pays membres de l'instance africaine, l'adoption des décisions de la 21<sup>e</sup> session ordinaire de l'Union et l'annonce des lieux et date de la tenue de la prochaine session ordinaire.

Il examinera en outre le rapport sur l'évaluation de la force africaine en attente et l'activation de la «force africaine d'intervention rapide» ouvre le lancement du rapport final de la commission de haut niveau chargée des pays vulnérables.



## M. Sellal rencontre plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement à Addis-Abeba

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a rencontré plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement jeudi à Addis-Abeba où il représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au 22<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine (UA).

M. Sellal a eu des discussions avec plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement et a été également salué par ses homologues, lors de la séance de prise de la photo de fa-

mille dans le grand hall de la salle des conférences, juste après la levée de la séance plénière de la cérémonie d'ouverture du 22<sup>e</sup> sommet de l'UA.

Le Premier ministre a eu notamment des discussions avec les présidents sud-africain, Jacob Zuma, soudanais Omar El Bechir, mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz et le Premier ministre libyen Ahmed Zeidan.

Auparavant, M. Sellal a été le premier à prendre la parole à la cérémonie d'ouverture de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA pour faire part de la proposition de l'Algérie de baptiser la grande salle des conférences du siège de l'UA à Addis-Abeba au nom de l'une des figures les plus emblématiques de la lutte africaine pour la liberté, Nelson Mandela.

## L'Algérie propose de baptiser la salle des conférences de l'UA au nom de Mandela

L'Algérie a fait la proposition aux chefs d'Etat et de gouvernement, réunis jeudi à Addis-Abeba à l'occasion de la 22<sup>e</sup> session du sommet de l'Union africaine (UA), de baptiser la grande salle des conférences située au siège de l'Union au nom de l'une des figures les plus emblématiques de la lutte africaine pour la liberté, Nelson Mandela. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, qui représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à cette session, a été le premier à prendre la parole au début de la séance plénière, après une minute de silence observée à la mémoire de Nelson Mandela, pour proposer aux membres de l'Assemblée générale de baptiser la salle au nom de Mandela, en reconnaissance à son combat. «Il est important que le nom, le renom de l'âme de Mandela, soit toujours présent avec nous ici, afin que dans cette prestigieuse enceinte chacun puisse constamment honorer la



mémoire de Madiba et se nourrir des valeurs avec lesquelles il est identifié», a indiqué M. Sellal dans une courte allocution. «Je suis persuadé, aujourd'hui, que je ne fais qu'exprimer un sentiment général, celui des chefs d'Etat, de gouvernement et des délégations en proposant de baptiser la salle au nom de Nelson Rolihlahla Mandela», a dit le Premier ministre.

«Mandela est un homme d'exception qui nous laisse un héritage pour lequel l'Afrique et l'humanité ne seront jamais assez reconnaissantes. Le meilleur hommage de l'Afrique à Nelson Mandela ne pourrait être qu'une fidélité sans faille aux idéaux qu'il a incarnés», a encore souligné M. Sellal.

«La salle grandiose où nous nous trouvons est l'un des hauts lieux pour les leaders africains des libertés qui prennent les décisions qui jalonnent le chemin de la renaissance africaine», a conclu le Premier ministre.

## Le président mauritanien élu à la tête de l'UA

Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, a été élu jeudi président de l'Union africaine (UA) pour un mandat d'une année en remplacement du Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn.



L'élection du président mauritanien a eu lieu à l'ouverture des travaux de la 22<sup>e</sup> session ordinaire du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement africains qui ont débuté jeudi matin à Addis-Abeba (Ethiopie). La Mauritanie compte parmi les pays fondateurs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963, devenue l'Union africaine en 2002. Les travaux de la conférence au sommet qui se tient sous le slogan de «2014, année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique», en commémoration du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du programme africain global de développement agricole, seront axés autour de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et d'autres questions liées à la paix et la sécurité dans le continent noir.

# Ouverture, hier, des travaux du 22<sup>e</sup> Sommet ordinaire de l'UA à Addis-Abeba

## M. Sellal réitère l'appui de l'Algérie à l'initiative de création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises



L'Algérie réitère son appui à l'initiative de création de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises, a affirmé jeudi à Addis-Abeba le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui représente le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). «Cette initiative s'inscrit dans le processus de renforcement de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique et témoigne de l'attachement de l'Afrique au principe de l'appropriation des processus de règlement des conflits sur le continent», a indiqué M. Sellal dans son intervention sur les questions de paix et de sécurité, lors du sommet de l'UA. «La mobilisation de la part de l'Afrique pour faire valoir des solutions africaines aux problèmes africains ne saurait exonérer la responsabilité du Conseil de sécurité en matière de la paix et de la sécurité internationale», a-t-il fait observer.

### L'Algérie favorable à la relance du dialogue inter-malien

Enchaînant sur la situation sécuritaire prévalant dans plusieurs pays du continent, le Premier ministre a évoqué les «avancées remarquables» dans le rétablissement de la sécurité au Mali et de l'ordre constitutionnel, affirmant à ce propos que l'Algérie fonde de «grands espoirs» pour laboutissement des efforts de relance du dialogue inter-malien.

«Un dialogue destiné à prendre en charge les aspirations légitimes des populations du Nord du Mali dans le cadre de la préserva-

tion de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali», a souligné M. Sellal, précisant que «c'est là le sens des efforts de l'Algérie en faveur du lancement d'un dialogue inter-malien». S'agissant de la situation au Soudan du Sud, M. Sellal a salué les efforts de l'Initiative de l'autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) pour contribuer à la résolution de cette crise par le dialogue, alors que pour la Centrafrique, il a estimé nécessaire un «surcroît de mobilisation et d'efforts afin d'éviter une situation irrémédiable».

### Le 22<sup>e</sup> Sommet de l'UA sous le signe d'une «Afrique renaisante»

Evocuant le 22<sup>e</sup> sommet de l'UA, M. Sellal a relevé qu'il coïncide avec l'entame d'une nouvelle année sous le signe d'une «Afrique renaisante», dont le présent est fait de «défis immenses, mais aussi d'espoirs pour ses peuples». Il a ainsi fait référence au projet de stratégie 2063, imprégné de l'esprit ayant animé la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'OUA/UA, le qualifiant de «témoignage d'une Afrique vivante, renaisante, fière de son passé et maître de son destin». «La volonté de l'Afrique de s'imposer dans l'élaboration des stratégies de développement des Nations unies, à travers l'agenda de développement post-2015, est là aussi un exemple de dynamisme et de vitalité», a encore souligné le Premier ministre, notant que «c'est ce même élan qui guide sa participation déterminée au processus de réformes des Nations unies tout en restant résolument attachée à la défense de sa position commune». Par ailleurs, M. Sellal a rendu hommage à titre posthume au leader sud-africain Nelson Mandela et a félicité, au nom du président Abdelaziz Bouteflika, le président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, pour son élection à la présidence de l'UA.

## Le ministre libyen des AE souligne le rôle «central» de l'Algérie sur les plans régional et sous-régional

Le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Abdelaziz a souligné jeudi à Addis-Abeba le rôle «central» de l'Algérie sur les plans régional et sous-régional, un rôle qui «influence positivement tant sur les relations algéro-libyennes que sur les relations de la Libye avec les pays africains voisins et les pays du Sahel».

Dans une déclaration à l'APS en marge des travaux du sommet de l'Union africaine (UA), le ministre libyen des AE a indiqué qu'elle a permis de prendre connaissance des programmes de formation et de la disponibilité de l'Algérie à apporter son aide au profit de l'armée libyenne.

Il a exprimé la volonté de son pays de créer un partenariat «efficace» et dynamiser les relations bilatérales non seulement dans le domaine de la sécurité mais également dans le domaine économique et de l'investissement».

Le responsable libyen a qualifié les relations algéro-libyennes de «stratégiques» notamment en cette période que traverse actuellement la Libye, celle de la transition de la révolution à la construction de

l'Etat». M. Abdelaziz a évoqué les visites effectuées aux plus hauts niveaux, ce qui reflète «la continuité des relations entre les deux pays», a-t-il dit.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie libyenne a évoqué la disposition de l'Algérie à apporter son soutien dans tous les domaines, notamment pour ce qui est de la formation spécialisée dans la police et l'armée.

Qualifiant la dernière visite en Algérie du ministre de l'Intérieur, Seddik Ab-



delkrif de «réussie», M. Abdelaziz a indiqué qu'elle a permis de prendre connaissance des programmes de formation et de la disponibilité de l'Algérie à apporter son aide au profit de l'armée libyenne.

## ALGÉRIE-LIBYE

### M. Sellal s'entretient avec son homologue libyen

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu avec son homologue libyen, Ali Zeidan, jeudi à Addis-Abeba, en marge de la 22<sup>e</sup> session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) qui abrite la capitale éthiopienne.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a porté sur la coopération bilatérale dans divers domaines. M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au sommet de l'UA dont les travaux ont débuté jeudi et seront clôturés vendredi.

## ALGÉRIE-TUNISIE

### M. Lamamra s'entretient avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu jeudi à Addis-Abeba avec son homologue tunisien, Mongi Hamdi, en marge des travaux du 22<sup>e</sup> sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine qui se tient dans la capitale éthiopienne. L'entretien a porté sur les travaux du sommet ainsi que sur les prochaines échéances dans le cadre des relations de fraternité et de coopération entre l'Algérie et la Tunisie.

## Soutien en transport de l'Algérie aux troupes africaines en République centrafricaine

L'Algérie apportera un soutien en transport des troupes africaines en République centrafricaine (RCA), a indiqué le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la 22<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), dont les travaux ont débuté jeudi dans la capitale éthiopienne. «L'Algérie apportera un soutien en transport des troupes africaines de la mission internationale de soutien à la RCA sous conduite africaine (MISCA)», a affirmé M. Sellal lors de son intervention à la réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue mercredi soir à Addis-Abeba. Les participants à la réunion du CPS ont appelé aussi à la «nécessité d'apporter un soutien logistique et financier à la Misca» en République centrafricaine.

L'UA a, d'autre part, adopté deux communiqués sur les situations prévalant respectivement au Soudan du Sud et en Egypte. Pour ce qui est du Soudan du Sud, la réunion du CPS a permis aux participants de se «référer» à l'accord de cessation des hostilités signé récemment à Addis-Abeba, suite à la médiation engagée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad). S'agissant de l'Egypte, la réunion du CPS a été marquée par un «briefing» sur le rapport du Panel de haut niveau de l'UA pour l'Egypte, présidé par l'ancien président malien Alpha Oumar Konaré. Les participants ont «pris note» de la nouvelle Constitution égyptienne, issue du récent référendum et ont appelé en outre les autorités de ce pays à engager un processus de réconciliation nationale entre toutes les parties.

## CONFÉRENCE DE GENÈVE II:

**Nouvelles discussions entre pouvoir et opposition sur fond de divergences**

**Le représentant spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue arabe pour le conflit en Syrie, Lakhdar Brahimi, poursuit jeudi à Genève ses efforts de médiation pour faire avancer les discussions de paix entre pouvoir et opposition sur fond de divisions persistantes.**

Une nouvelle série de discussions s'est ouverte jeudi dans le cadre du premier round de pourparlers entre les protagonistes, lancé samedi et qui fait suite à la conférence internationale de paix (Genève 2) organisée la semaine passée à Montreux (Suisse), pour permettre de trouver une issue politique à la crise syrienne, déclenchée il y a près de trois ans.

Une source proche de la délégation du gouvernement de Damas a indiqué que les discussions de jeudi porteraient sur le «terrorisme», précisant que les deux camps divergeaient sur cette notion. Jusque-là, aucune avancée concrète n'a été enregistrée au cours de ce premier round de discussions qui doit s'achever vendredi. «Pour parler franchement, je ne m'attends pas à réussir quoi que ce soit de substantiel. J'espère que la deuxième session sera plus structurée et plus productive que la première», a déclaré mercredi l'émissaire international lors d'une conférence de presse à Genève à l'issue de la cinquième rencontre entre les parties en conflit syriennes. «Je ne suis pas déçu. (...) je suis satisfait que nous continuons à discuter», a souligné Louai Safi.



gené l'émissaire international qui a aussi évoqué «un large fossé» entre pouvoir et opposition.

**Genève 1 divise toujours les deux parties**

Le communiqué de Genève 1 rédigé en juin 2012 par les grandes puissances et qui prévoit l'arrêt de «la violence sous toutes ses formes» et la mise en place d'un «gouvernement de transition» a été au centre des discussions mercredi par les protagonistes syriens. L'opposition a indiqué que le pouvoir avait «finalemment accepté de parler dans le cadre» de Genève 1. «Je pense que nous avons accompli quelques progrès aujourd'hui en mettant les négociations dans la bonne voie», a estimé un membre de la délégation de l'opposition, Louai Safi.

«Mais il y a encore un grand écart entre nous et le régime sur ce dont nous devons parler d'abord», a-t-il ajouté. L'opposition veut en effet se concentrer d'abord sur la mise en place de l'autorité gouvernementale de transition, comme le prévoit la résolution 218 du Conseil

de sécurité endossant le communiqué de Genève 1, cette autorité ayant la charge de rétablir la paix. Dans ce contexte, M. Lakhdar Brahimi, a déclaré que la discussion sur un gouvernement de transition restait «très préliminaire» entre les deux parties belligérantes. «Nous espérons finir la première session vendredi et nous déciderons alors de la date de la reprise des discussions, probablement une semaine plus tard», a-t-il avancé.

Pour sa part, la délégation du gouvernement syrien a confirmé que les discussions «positives» de mercredi ont porté sur l'accord dit de Genève 1. Mais pour elle, les pourparlers se sont concentrés sur la fin de la violence en Syrie et la lutte contre le «terrorisme», la seule priorité affichée du gouvernement Damas depuis le début des discussions de Genève.

Pour Bouthaina Chaabane, conseillère politique et médiateuse du président Bachar al-Assad, «la seule différence entre nous et eux (opposition), et elle est de taille, c'est que nous voulons discuter de Genève 1 point par point en commençant

par le premier point», qui porte sur l'arrêt de la violence. Les violences en Syrie ont fait depuis mars 2011, plus de 130.000 morts, selon des estimations.

**La conférence sur la paix en Syrie au centre d'un entretien téléphonique entre Lavrov et Kerry**

La conférence sur la paix en Syrie de Genève II a été au centre d'un entretien téléphonique entre le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, et le secrétaire d'Etat américain John Kerry, a annoncé jeudi le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

«Les chefs de la diplomatie des deux pays ont échangé mercredi leurs points de vue sur la situation en Syrie à la lumière des négociations directes entre les parties en conflit à Genève II», indique le communiqué, ajoutant que «des deux responsables ont également évoqué d'autres questions» d'intérêt commun.

Les discussions se poursuivent jeudi entre représentants de l'opposition et du gouvernement syriens sous l'égide du médiateur de l'ONU et de la Ligue arabe, M. Lakhdar Brahimi. Mardi, l'émissaire internationale avait fait part de sa détermination à parvenir à des résultats malgré les blocages dans les négociations entre le pouvoir syrien et l'opposition. «Personne ne part en courant, ne se retire (...) Ils ont l'intention de rester», avait déclaré M. Brahimi lors d'une conférence à Genève.

**SELON L'UNESCO  
L'éducation de mauvaise qualité dans le monde coûte 129 milliards de dollars par an**

Le coût des dépenses associées aux 250 millions d'enfants dans le monde qui n'apprennent pas les bases de l'éducation se traduit par une perte d'environ 129 milliards de dollars, déplore le nouveau rapport mondial de suivi 2013/2014, sur l'éducation pour tous rendu public mercredi soir par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) basée dans la capitale française.

Ce 11e rapport mondial indique aussi que 10% des dépenses mondiales consacrées à l'enseignement primaire se perdent dans une éducation de mauvaise qualité et que 37 pays perdent au moins la moitié du montant qu'ils consacrent à l'enseignement primaire du fait que les enfants sont mal suivis. Ce rapport constate que dans les pays pauvres, près de 175 millions de jeunes, soit environ un quart des jeunes sont incapables de lire tout ou partie d'une phrase et qu'à titre d'exemple, dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, parmi les enfants les plus défavorisés, un sur cinq seulement atteint la fin des études à l'école primaire en ayant acquis les bases en lecture et en mathématiques.

Le même rapport souligne que même dans les pays à revenu élevé, les systèmes éducatifs ne parviennent pas à répondre aux besoins de minorités importantes. Il observe que dans les pays riches, les immigrés sont eux aussi laissés pour compte, soulignant qu'en France à titre d'exemple, moins de 60% des immigrés ont atteint le niveau minimum en lecture. Le rapport de l'Unesco prévoit alors qu'il faudra attendre 2072 pour que toutes les jeunes femmes les plus pauvres dans les pays en développement sachent lire et écrire, et peut-être, le siècle prochain pour que toutes les filles des familles les plus pauvres en Afrique subsaharienne achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire. Ce document propose aussi que pour obtenir une éducation de qualité pour tous, les gouvernements doivent fournir suffisamment d'enseignants formés et axer leurs politiques en la matière sur la réponse aux besoins des individus défavorisés. Cela suppose selon le rapport de l'Unesco, qu'il faudra «attirer les meilleurs candidats à l'enseignement, leur fournir une formation adéquate, les affecter dans les régions qui manquent le plus d'enseignants et leur offrir des incitations afin qu'ils s'engagent à long terme dans l'enseignement». «Le fait d'offrir une éducation équitable et de qualité pour tous peut générer de grandes retombées économiques, en faisant croître le produit intérieur brut par habitant d'un pays de 23% sur 40 ans, fait valoir encore le rapport mondial.

L'avenir de la présente génération est entre les mains des enseignants», a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Mme Irina Bokova.

«Nous devons recruter 5,2 millions d'enseignants d'ici à 2015, et nous devons redoubler d'efforts pour les aider à garantir aux enfants leur droit à une éducation universelle, gratuite et de qualité», a-t-elle dit.

**Le président du Nicaragua soutient le processus de paix entre Bogota et les Farc**

Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, a fait part, mercredi, du soutien de son pays aux négociations de paix réunissant depuis novembre 2012 le gouvernement colombien et la guérilla des Farc, rapporte l'agence Colprensa.

Dans un entretien à Colprensa en marge de sa participation à Cuba au sommet de Communauté des Etats latino-américains et caribéens (Celac), M. Ortega a souligné qu'il s'agit d'une «opportunité unique» pour parvenir à la paix en Colombie, faisant observer qu'il est temps de mettre fin au dernier conflit armé de la région. «Nous nous réjouissons de la décision du président Juan Manuel Santos de travailler pour

la paix et nous sommes heureux de la décision des FARC d'œuvrer pour la paix», a souligné M. Ortega, dont le pays réclame des territoires maritimes dans la mer caribéenne sous souveraineté colombienne. «Nous sommes ici (à Cuba) où se déroulent le dialogue et la négociation, éléments clefs pour parvenir à la paix. C'est quelque chose qui ne se fait pas du jour au lendemain», a-t-il indiqué.

Le président nicaraguayen a mis en exergue les progrès réalisés depuis le déclenchement de ce processus de négociations, soulignant la nécessité d'aller de l'avant dans ces efforts car «nous constatons une volonté claire de paix

de la part de M. Santos et des Farc». Le gouvernement colombien et les Farc, premier groupe armé du pays avec plus de 2 mille combattants, sont engagés depuis fin 2012 dans des pourparlers de paix dans la capitale cubaine La Havane, visant à mettre fin à près de demi-siècle de conflit armé qui a fait plus de 200 mille victimes et 4 millions de déplacés. Bogota et les Farc sont parvenues à deux accords partiels sur la réforme agraire et la participation des guérilleros à l'activité politique en cas de signature d'un accord de paix définitif.

Les deux parties se penchent actuellement sur le 3e point de leur agenda lié à la problématique du narcotrafic.

quelques dirigeants polonais le ministre américain rencontreraient. En Pologne, Chuck Hagel se rendra également vendredi sur la base aérienne de Powidz, où est stationné un petit contingent américain, avant de se rendre dans un village proche où son arrière-grand-mère s'est mariée avant d'immigrer aux Etats-Unis, selon le contre-amiral Kirby. La Pologne maintient un contingent de 1.100 hommes au sein de la coalition de l'Otan en Afghanistan, une force qui doit être ramenée à 500 hommes d'ici le mois de mai. La Pologne est par ailleurs un interlocuteur majeur de Washington sur le projet de bouclier antimissile de l'Alliance atlantique lancé en 2010. Basé essentiellement sur une technologie américaine, le projet vise à déployer en Turquie un radar de détection de lancements de missiles balistiques et de suivre de leur trajectoire. Il prévoit également d'installer d'ici à 2018 24 missiles intercepteurs en Roumanie et autant en Pologne. Le projet de l'Otan est devenu un sujet de discorde majeur avec la Russie. En réponse à ces menaces, Moscou a déployé des batteries de missiles de courte portée Iskander-M dans son enclave de Kaliningrad, située entre la Pologne et la Lituanie, suscitant l'inquiétude à Varsovie et dans les Etats baltes.

**Le chef du Pentagone en visite en Pologne et à Munich**

## Programme du vendredi 31 janvier 2014

**TF1**

- 06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h25 Météo  
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h45 Magazine de services Histoire d'un rêve  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm dramatique Le profil de la honte  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Money Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine de services Trafic info  
20h38 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h50 Jeu Qui veut gagner des millions ?  
?Inédit  
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions  
23h30 Divertissement Vendredi, tout est permis avec Arthur?

**2**

- 08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine de services Point route  
09h06 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Des jours et des vies  
09h30 Amour, gloire et beauté  
09h55 Magazine de société C'est au programme  
10h55 Météo extérieur  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Les Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h50 Météo 2  
13h51 Météo des neiges  
13h52 Magazine de services Point route  
13h55 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !  
16h55 Dans la peau d'un chef  
17h45 Magazine de services Point route  
17h50 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h30 Météo des neiges  
18h35 Talk show L'émission pour tous  
19h35 Talk show L'émission pour tous, la suite  
20h00 Météo 2  
20h02 Journal  
20h38 Série humoristique Parents mode d'emploi  
20h40 Magazine sportif Un objet, un exploit  
20h41 Magazine sportif Image du jour  
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h43 Météo 2  
20h45 Bleu catacombes Inédit  
22h30 Ce soir (ou jamais !)

**3**

- 07h43 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h10 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis  
08h34 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse  
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)  
10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Série policière Un cas pour deux  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Islam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
18h50 Météo des neiges  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Multisports Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Magazine de découvertes Faut pas réver77  
22h35 Météo  
22h40 Soir 3  
23h10 Magazine régional Enquêtes de régions

**CANAL+**

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h05 La météo  
08h10 Divertissement Zapping  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h35 Comédie Stars 807  
10h25 Série d'animation Le laboratoire d'images  
10h30 Film policier Gangster Squad??  
10h30 Film policier Gangster Squad??  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Thriller Passion??  
15h38 Divertissement Sophie et Sophie  
15h40 Magazine d'information Spécial investigation  
16h35 Comédie sentimentale Un prince (presque) charmant?  
18h00 Divertissement Zapping  
18h05 Divertissement Le Before du grand journal  
18h40 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Film d'action G.I. Joe : conspiration ?  
?Inédit  
22h45 Film d'aventures L'odyssée de Pi???

**M6**

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 Jeu Les reines du shopping  
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva??  
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva??  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm policier Jesse Stone  
15h40 Série policière Jessica King??  
16h25 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Série policière Elementary??  
?Inédit  
21h40 Série policière Elementary??  
22h30 Série policière Elementary??  
23h20 Série policière Elementary??

**TÉLÉ**

## La sélection

**TF1****20h50**

### Qui veut gagner des millions ?



#### Résumé

Afin, comme chaque année, de soutenir l'opération Pièces jaunes, orchestrée par Bernadette Chirac, Jean-Pierre Foucault accueille plusieurs duos de célébrités, qui vont mobiliser leur culture générale pour grimper le plus haut possible dans la pyramide des gains. Ont répondu présents pour ce jeu de la générosité : Evelyne Dhéliat et Gilles Bouleau, Michèle Bernier et Laurent Ruquier, Zoé Félix et Laurent Gamelin, Arielle Dombasle et Vincent Niclo, et Amanda Lear et Mathieu Delarivière. Dans la bonne humeur, ils vont répondre aux questions de Jean-Pierre Fou-

**2****20h45**

### Bleu catacombes

#### Résumé

Le commissaire Rousseau, de la brigade criminelle, et son adjointe, la jeune professeuse Mariella de Luca, mènent l'enquête sur une tête retrouvée dans les catacombes de Paris. La victime est Maximilien Müller, un artiste au passé notamment sulfureux, célèbre dans le milieu de l'art contemporain. Dans son appartement, Rousseau et Mariella découvrent un deuxième corps décapité, dont la tête reste introuvable. Qui est cette femme ? Le mystère s'épaissit les nuits suivantes, quand une autre tête est retrouvée dans un lieu public. Lydia, la femme de Müller, gardienne de son oeuvre et redoutable femme d'affaires, pourrait bien détenir la clé de l'énigme...

**3****20h45**

### Faut pas rêver



#### Résumé

Après des années de guerre, le Mozambique cherche à tourner cette page de son histoire. C'est à Maputo, la capitale, résolument tournée vers la mer, que Tania Young débute son voyage. Au sommaire :

Gorongosa, le rêve de Greg

Dans le Parc de Gorongosa, en plein centre du pays, la vie sauvage est en train de renaitre grâce à la détermination et à la fortune d'un homme.

Profession : démineuses

Au péril de leur vie, des femmes débarrassent leur pays des mines antipersonnel qui jonchent encore le sol. Crocodiles mangeurs d'hommes

Les crocodiles du Zambeze menacent les riverains.

Les femmes à la peau blanche Sur l'île de Mozambique, les femmes arborent un curieux maquillage.

Sauvons les éléphants Un groupe de rangers tente de sauver la plus menacée des espèces sauvages : l'éléphant.

**20h55**

### G.I. Joe : conspiration

#### Résumé

Les hommes du G.I. Joe sont accusés à tort d'avoir volé des têtes nucléaires au Pakistan. L'accusation, très grave, est émise par le président des Etats-Unis lui-même, qui démantèle aussitôt l'équipe au cours d'une opération militaire meurtrière. Mais le gouvernement a été infiltré : sous l'apparence du président se cache en fait l'infâme Zartan, qui a enfin pu se débarrasser de ses pires ennemis. La planète est au bord d'un cataclysme. Mais trois membres des G.I. Joe ont survécu, Roadblock, Lady Flint et Flint. Sans l'aide de personne, ils montent une riposte clandestine et font alors appel au colonel Joe Colton, celui qui a donné son nom à la troupe d'élite...

**6****20h50**

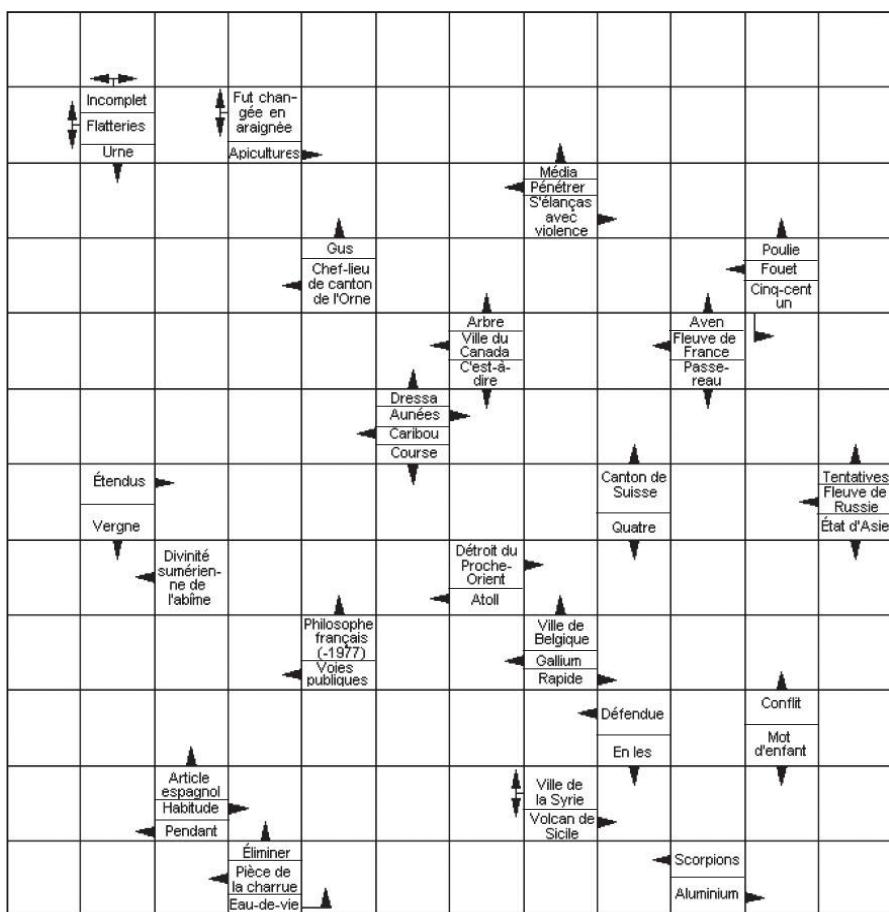
### Elementary



#### Résumé

N'ayant pas d'affaire en cours, Holmes renoue avec un groupe de théoriciens du complot en ligne, dont il aime se jouer. Watson continue de le suivre, le temps qu'il se réconcile avec Gregson. Holmes découvre qu'un des théoriciens pourrait avoir découvert un véritable secret d'Etat. Il aurait été assassiné à cause de ce qu'il n'aurait pas dû lire, et d'autres conspirationnistes ont peut-être subi le même sort. Leur point commun serait un jeu de guerre en ligne, développé par l'armée...

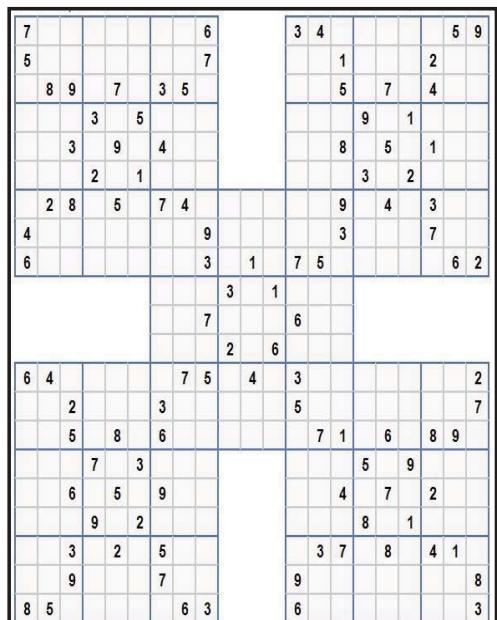
## Mots fléchés n°497



## Samouraï-sudoku n°497

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°497

## ► Horizontalement:

1. Rebelle - Pronom indéfini
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain
3. Radon - S'exprimer oralement
4. Qui met en doute - Molybdène
5. Manière de lancer - Vêtement usé
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir

## ► Verticalement:

1. Caractère d'une personne qui se met facilement en colère
2. Non - Du verbe avoir - Personnage vaniteux
3. Étain - Canine des carnivores
4. Fleuve de Pologne - Zones
5. Branche mère de l'Oubangui - Organisation maritime internationale - Do
6. Mal de dents
7. Négligences - Du verbe avoir
8. Chaussure - Change de poste
9. Tonne (pétrole) - Pourvoir
10. Note - Faire mourir par asphyxie dans un liquide
11. Mot dont la prononciation rappelle le son produit par l'être ou la chose qu'il dénote
12. Original, inattendu - Pronom personnel

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
0												
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
0												
1												
2												

## 7 erreurs



## Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

## Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

## Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

## Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

## Proverbe français

## C'est arrivé un 31 Janvier

1793 : rattachement de Nice à la France.

1865 : vote du XIII<sup>e</sup> amendement de la Constitution des États-Unis.

1881 : obsèques nationales de Fiodor Dostoïevski, suivies par 30 000 personnes.

1929 : expulsion de Léon Trotski d'Union soviétique.

1943 : capitulation des troupes allemandes du secteur sud de Stalingrad.

1944 : les troupes américaines s'emparent des îles Marshall.

1949 : reconnaissance de l'État d'Israël par les États-Unis.

1962 : exclusion de Cuba de l'Organisation des États américains.

1968 : Penn Nouth est nommé Premier ministre du Cambodge.

1968 : indépendance de Nauru.

1995 : entrée de la Lettonie au Conseil de l'Europe.

1997 : Didier Ratsiraka est proclamé Président de la république de Madagascar.

2003 : début des négociations en vue d'un accord de stabilisation et d'association (ASA) entre l'Union européenne et l'Albanie en vue de son adhésion.

Célébrations :

- Nauru : Fête nationale et Fête de l'indépendance, commémore la fin de la colonisation australienne en 1968.



Le fondateur de la société Adidas

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## MONDIAL 2014 / CAMP DE BASE

# La FAF opte officiellement pour le complexe RC Sport de Sorocaba

La fédération algérienne de football (FAF), a officiellement opté pour le complexe sportif de RC Sport à Sorocaba (100 km de São Paulo), qui servira de camp de base pour l'équipe nationale lors de la coupe du monde 2014 au Brésil (12 juin-13 juillet), a-t-on appris auprès d'une source proche de l'instance fédérale.

**M.A.F**

Après un moment d'hésitation, dû notamment au retard accusé dans les travaux pour la construction d'un hôtel à l'intérieur même de ce complexe, les responsables de la FAF ont saisi par correspondance la fédération internationale de football (Fifa), pour le choix définitif de cet établissement, après avoir reçu des garanties sur la réception de l'hôtel avant le mois de juin, précise la même source.

Rappelons que l'instance mondiale a donné aux 32 sélections participantes au mondial un dernier délai, fixé au 31 janvier, pour choisir leur camp de base lors du tournoi.

Une délégation, composée du vice-président de la FAF, Djahid Zefzef, et du directeur des équipes nationales, Walid Sadi, qui s'est rendue au début du mois de décembre dernier au Brésil pour préparer le séjour des Verts sur place, a réussi à offrir à l'EN l'un des quatre meilleurs centres de préparation qui appartiennent aux clubs brésiliens faisant partie des infrastructures que la Fifa a mis à la disposition des 32 nations qualifiées au Mondial 2014.

Situé dans un lieu paradisiaque, loin de la ville et offrant toutes les commodités



nécessaires pour une préparation de haut niveau, ce centre dispose de cinq terrains d'entraînement, d'une piscine, d'une salle de récupération et de musculation. Il est situé au milieu d'une forêt verdoyante. Le sélectionneur national Vahid Halilhodzic, qui avait demandé à ce que la réservation du centre se fasse après le tirage au sort de la phase finale, effectué le 6 décembre dernier, a été lui aussi subjugué par le site lorsqu'il l'a visité en compagnie des responsables de la Fifa.

Cette infrastructure, de haut standing, dispose de plus d'une cinquantaine de chambres dont le coût avoisine 350 dollars la nuitée pour une chambre simple ou double. Les Verts y séjourneront du 7 au 27 juin prochain, soit au lendemain du dernier match

du premier tour. La délégation sera composée de 50 à 60 personnes (joueurs, staffs technique, administratif, médical, cuisinier et autres chargés de la sécurité). Ce camp de base, situé à une altitude de 700 m, est distant de 40 minutes (par avion) de Belo Horizonte où aura lieu, le 17 juin, le premier match face à la Belgique, et de 80 minutes de Curitiba, où se jouera le match face à la Russie, le 22 juin, et à 30 minutes de Porto Alegre où se disputera, le 26 juin, le dernier match face à la Corée du Sud.

A propos des conditions météorologiques à Sorocaba, il s'avère que c'est une période très clémence, où les températures varient entre 18°C et 25°C la journée et 10°C durant la nuit.

Un bon climat qui permettra aux Verts de bien préparer

les matches. Concernant le coût du séjour dans ce complexe, qui appartient au club local de l'Atletico Sorocaba, il pourrait avoisiner les 500 000 dollars (20 jours). La Fifa avait décidé d'octroyer aux 32 équipes qualifiées une aide financière d'un million de dollars (663 130 euros) pour couvrir leurs frais de préparation.

Enfin, une délégation de la FAF de sept personnes, représentant les différentes commissions de l'instance fédérale, se rendra le 13 février pour le Brésil, pour prendre part au séminaire qu'organise la Fifa du 18 au 20 février dans le sud du pays. 10 ateliers sont programmés par l'instance internationale qui initiera, pendant 4 jours, aux 32 équipes qualifiées la gestion de tous les aspects durant la phase finale du Mondial.

## Mondial-2014 (Gr H) Russie-Algérie pourrait être délocalisé à Porto Allegre

Le match Russie-Algérie prévu le 26 juin 2014 pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée du groupe H de la coupe du Monde au Brésil pourrait être délocalisé du stade baixada de parana à Curitiba vers celui de Gremio arena de Porto Alegre, rapporte la presse russe, citant des sources proches de la fédération internationale de football (Fifa).

Les travaux de réalisation du stade de Curitiba entament un retard considérable, et de ce fait, cette infrastructure pourrait ne pas être prête pour abriter les rencontres programmées dans son enceinte lors du prochain rendez-

vous planétaire (12 juin-13 juillet), selon la même source.

La Fifa a accordé un délai jusqu'à fin avril prochain pour la livraison du stade en question, faute de quoi, elle sera contrainte de délocaliser tous les matches prévus à Curitiba vers un autre stade.

Versée dans le groupe H, l'équipe algérienne entame la compétition le 17 juin face à la Belgique au stade de Belo Horizonte, avant de croiser le fer avec la Corée du Sud, le 22 juin à Porto Allegre, puis la Russie, le 26 juin à Curitiba.

### Solution Samurai-sudoku N°496

4	5	6	9	3	2	7	1	8
1	2	9	4	7	8	3	5	6
3	8	7	1	5	6	9	4	2
2	6	3	8	9	1	6	7	4
9	7	5	3	6	4	2	8	1
8	4	1	5	2	7	6	3	9
7	9	4	2	8	5	1	6	3
5	3	8	6	1	9	4	2	7
6	1	2	7	4	3	8	9	5

6	1	9	2	4	3	7	6	8
3	2	5	6	7	8	4	1	9
7	8	4	5	9	1	3	2	6
4	5	7	9	8	2	6	3	1
2	9	3	4	1	6	8	7	5
8	6	1	7	3	5	9	4	2
9	7	2	3	6	9	1	8	4
5	8	3	7	4	1	6	5	2
6	9	4	6	8	2	7	5	3

### Solution Mots Croisés N°496

MILLEPERTUIS  
ORIOLA■OUVRE  
NARRER■D■UER  
TIEDE■U■ELNE  
B■TM■ANTRAIN  
ESTANCIAS■SA  
L■EIDER■T■MD  
IS■R■TAVELEE  
ACHETAI■IO■S  
REA■ETEINTE■  
DATERENT■IOS  
EUE■■STEVENS

### Solution Mots Fléchés N°496

BADIGEONNAGE  
O■ETAT■OUTIL  
IRRESOLUE■NA  
TON■PNEU■RUN  
IMITA■VROUN■  
LEE■ROUE■SOC  
L■RADAR■O■RA  
EV■S■KENNEDY  
MISSEL■OU■RE  
ESTIVANT■TAN  
NE■DENIERS■N  
TROU■DERROUTE

### Solution Mots Fléchés N°496

## TRANSFERT Kamel Fathi Ghilas signe au Sporting de Charleroi

L'international algérien Kamel Fathi Ghilas du Stade de Reims (L1 française, de football) s'est engagé pour six mois assortis d'une option au Sporting de Charleroi, a annoncé jeudi le site officiel du club belge de première division. L'attaquant algérien appartient à Reims où il a très peu joué cette saison (un seul match). Il rejoint la Belgique pour se relancer en vue de la Coupe du Monde au Brésil l'été prochain. Passé par l'AS Cannes, Guimaraes, le Celta Vigo, Hull City, Arles-Avignon et le stade de Reims, le buteur algérien de 29 ans possède un beau CV et sera chargé d'apporter son expérience et sa sangle au groupe du Sporting. Kamel Ghilas, le frère ainé de Nabil Ghilas (Porto) devrait effectuer ses grands débuts samedi contre KV Oostende pour le compte de la 24<sup>e</sup> journée du championnat. Le Sporting Charleroi occupe la 10<sup>e</sup> place au classement du championnat de Belgique de première division à l'issue de la 23<sup>e</sup> journée.



## Romeyer confirme le départ de Ghoulam vers Naples



Le président du directoire de l'AS Saint-Etienne Roland Romeyer a confirmé jeudi le départ de l'international algérien Faouzi Ghoulam vers Naples, même si rien n'est encore signé avec le club de Serie A. «Nous avons deux conditions à son

départ : que l'on s'y retrouve financièrement et que l'on ait quelqu'un pour le remplacer. Ce sera Benoît Trémoulinas mais avec lequel il faut encore trouver un accord», a déclaré Romeyer au journal *le Progrès*.

L'AS Saint-Etienne souhaitait une somme avoisinant les 5 millions d'euros pour lâcher son défenseur. Naples qui avait dans un premier temps proposé 3,2 millions d'euros est rapidement revenu à la charge avec une offre supérieure à 5 millions d'euros, selon la presse spécialisée. Faouzi Ghoulam se trouve actuellement en Italie pour la traditionnelle visite médicale en vue de s'engager avec Naples (Série A, Italie). Agé de 22 ans, Ghoulam est considéré comme l'un des meilleurs joueurs à son poste cette saison. Il a pris part à 17 rencontres de son équipe cette saison, dont 16 comme titulaire avec un but inscrit.

APS

## LIGUE 2 PROFESSIONNELLE (17E JOURNÉE)

# Des affiches alléchantes et un derby au menu

**La 17<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, prévue vendredi, propose des affiches alléchantes avec notamment la rencontre entre le co-leader l'USM Bel Abbès et l'US Chaouia, alors que l'ASM**

**Oran se rendra à Batna pour croiser le fer avec le CAB, outre le derby de la Mitidja : USM Blida - O Médéa.**

Les yeux seront donc braqués sur le stade du 24-Février de Bel Abbès qui sera le théâtre de l'affiche de cette journée entre l'USM Bel Abbès (1<sup>er</sup>) et l'US Chaouia (4<sup>e</sup>). Les partenaires de Hocine Achiou qui restent sur un nul en déplacement face au CA Batna (0-0) sont dans l'obligation de s'imposer contre l'un des prétendants à l'accession.

Intraitable sur sa pelouse, l'USM Bel Abbès devra sortir le grand jeu face à une équipe de Chaouia qui a vécu une semaine difficile après son élimination amère en Coupe d'Algérie face au MC Alger aux TAB, alors qu'il menait (2-0) jusqu'à la 82<sup>e</sup> minute de la partie.

L'ASM Oran, co-leader avec 27 points, effectuera un long voyage à Batna pour affronter le CAB qui bataille pour sa survie parmi l'élite.

L'équipe dirigée par Kamel Mouassa qui demeure sur un semi-échec à domicile devant l'USM Blida (1-1), n'aura pas la partie facile contre des Batniens condamnés à réagir au plus vite pour espérer quitter la zone rouge des relégables.

La 17<sup>e</sup> journée sera marquée également par le derby de la Mitidja entre l'USM Blida troisième au classement à deux longueurs du duo de tête, et son rival de toujours l'O Médéa.

Auteur d'un nul mérité à Oran face à l'ASMO (1-1) lors de la précédente journée, l'équipe de la ville des Roses tentera

de confirmer ce résultat positif et surtout consolider sa troisième place au classement. En revanche, l'O Médéa qui s'est incliné à la surprise générale sur sa pelouse face au MC Saïda (0-1), jouera gros et le moindre nouveau faux-pas l'écartera de la course à la montée en ligue 1 professionnelle.

Le WA Tlemcen, l'autre prétendant à l'accession effectuera un déplacement difficile au Khroub pour en découdre face à l'AS Khroub qui reste sur une victoire à l'extérieur contre la lanterne rouge, l'ES Mostaganem (0-1).

Les Zianides, 4<sup>e</sup> à trois longueurs des premiers, vont essayer de revenir avec le meilleur résultat possible pour rester au contact des premières places et conserver leurs chances intactes.

De son côté, le NA Hussein-Dey qui entame la seconde phase du championnat par une défaite face à l'US Chaouia (2-0) aura l'occasion de se racheter de son échec à l'occasion de la réception du MSP Batna, avant dernier au classement et ou rien ne va plus.

L'USM Annaba, ancien pensionnaire de ligue 1, vit une saison difficile et devrait renouer avec la victoire à l'occasion de son match face à la lanterne rouge l'ES Mostaganem qui, sauf miracle, évoluera en division amateur la saison prochaine.



## Programme des matches

Programme des matches de la 17<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de ligue 2 professionnelle de football, prévus vendredi (15h00) :

USM Blida - O Médéa  
AB Merouana - A Bousaâda  
AS Khroub - WA Tlemcen  
MC Saïda - USM Hadjout  
NA Hussein-dey - MSP Batna  
USM Annaba - ES Mostaganem  
CA Batna - ASM Oran  
USM Bel Abbès - US Chaouia

Classement :	Pts	J
1. USM Bel Abbès	29	16
2. ASM Oran	29	16
3. USM Blida	27	16
4. WA Tlemcen	26	16
5. US Chaouia	26	16
6. NA Hussein-Dey	25	16
7. O Médéa	24	16
8. AS Khroub	21	16
9. MC Saïda	21	16
10. AB Merouana	20	16
11. USM Hadjout	20	16
12. A Bousaâda	20	16
13. USM Annaba	18	16
14. CA Batna	16	16
15. MSP Batna	15	16
16. ES Mostaganem	7	16

## AFFAIRE DU MATCH MOB-USMA

# Le président béjaoui auditionné par la commission d'appel de la FAF

Le président du MO Béjaïa, Akli Adrar, a été auditionné par la commission d'appel de la Fédération algérienne de football (FAF) mardi dans l'affaire du match perdu à domicile par son équipe face à l'USM Alger sur tapis vert le 17 janvier courant pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, a appris l'APS mercredi auprès du premier responsable des Crabes.

Le match en question avait été arrêté après dix minutes de jeu, à cause d'une panne d'électricité ayant plongé le stade dans l'obscurité. Les visiteurs menaient au score (0-1) lorsque la rencontre a été interrompu par l'arbitre. La Ligue du football professionnel a donné les trois points de la victoire aux Usmistes, comme le stipule la réglementation en vigueur. «J'ai



soumis les pièces nécessaires que j'estime vont contribuer à plaider notre cause au président de la commission d'appel de la FAF, M. Bouabdallah.

J'espère qu'il va nous rétablir dans nos droits», a précisé Adrar. «La gestion du stade

n'est nullement de notre ressort, d'autant plus qu'il est la propriété de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa. Nous ne sommes responsables, ni de près ni de loin, dans l'incident survenu lors de cette rencon-

tre contre l'USMA», s'est de nouveau défendu le premier responsable de la formation phare de Yemma Gouraya. Pour le même dirigeant, toute la famille du MOB souhaite que le match soit rejoué, non sans souligner que la «mésaventure» qu'avait connue son équipe 12<sup>e</sup> au classement du championnat face au leader, ne le dissuadera pas à continuer à recevoir «en nocturne», ses adversaires au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Par ailleurs, Adrar, dont l'équipe se déplacera ce week-end à Bechar pour donner la réplique à la JS Saoura, dans le cadre de la 17<sup>e</sup> journée du championnat, a avoué que sa direction a éprouvé «toutes les peines du monde» pour assurer le voyage à ses joueurs à cause de la «situation financière très difficile» que traverse le club.

## COUPE D'ALGÉRIE - MC ALGER

# un million de dinars pour chaque joueur en cas de consécration

Le Conseil d'administration (CA) du MC Alger a décidé d'octroyer une prime d'un million de dinars pour chaque joueur, si le club pensionnaire de Ligue 1 algérienne de football remporte l'actuelle édition de la coupe d'Algérie, a appris l'APS mercredi auprès d'un membre dudit conseil.

Le CA, composé dans sa majorité de représentants de l'actionnaire principal du club, Sonatrach, a prévu également une prime de 500 000 de dinars pour chaque joueur si les Vert et Rouge de la capitale se qualifient aux demi-finales, a ajouté la même source. Les responsables mouloudéens ont provoqué une réunion d'urgence mardi suite à la montée au créneau de leurs joueurs pour réclamer une prime de qualification aux quarts de finale de l'épreuve, grâce à leur victoire sur le terrain de l'US Chaouia (L2) samedi passé (2-2, 2-4 tab). Une doléance n'ayant pas eu une suite favorable de la part de la direction du vieux club algérois qui refuse d'accorder de primes aux joueurs «avant d'atteindre le stade du dernier carré» de la compétition populaire, apprend-on de même source.

Le MCA avait animé la finale de l'édition précédente qu'il a perdue face au voisin, l'USM Alger (1-0). Les joueurs n'ont perçu aucune prime après cette défaite, d'où leur désir cette fois-ci d'être récompensés après chaque qualification.

Le tirage au sort des quarts et des demi-finales de la coupe d'Algérie, est prévu pour mardi prochain. Outre le Doyen, quatre autres clubs de l'élite sont toujours en course dans cette épreuve : le CS Constantine, la JS Kabylie, le CRB Ain Fakroun et le MC Oran.

## LIGUE 1 -ES SÉTIF

# Le futur entraîneur sera un Français

La direction de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) compte engager un «entraîneur français de renom», pour prendre les commandes techniques du champion d'Algérie, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club des Hauts-plateaux.

L'ESS a vu le départ de trois entraîneurs depuis le début de cet exercice.

Il y a eu d'abord, le Français Hubert Velud qui avait été derrière le titre de champion gagné la saison passée, remplacé par son compatriote Cristian Lang qui n'est resté en poste que quelques semaines, avant que Rabah Saïdane, désigné il y a un peu plus d'un mois au poste de directeur technique sportif (DTS), ne jette à son tour l'éponge, en raison, selon lui, du «climat malsain qui règne au sein du club».

La direction a confié, à chaque fois, les rênes de l'équipe à Kheireddine Madoui, qui sera l'assistant du prochain coach des Sétifiens, précise la même source.

La direction, qui a commencé à ratisser large pour désigner un nouvel entraîneur, devra finaliser ce dossier d'ici à la semaine prochaine», précise la même source. Engagé sur deux fronts, championnat et Ligue des champions d'Afrique, l'ESS sera soumis à un rythme de compétition infernal à partir du mois de février prochain, avec le coup d'envoi de la compétition continentale, d'où l'urgence d'engager un nouveau coach.

Au classement de la Ligue 1, l'ESS pointe à la seconde place avec 30 pts, à deux longueurs du leader, l'USM Alger.

À l'occasion de la 17<sup>e</sup> journée, les Sétifiens se rendront ce samedi à Oran pour donner la réplique au MCO.

LIGUE 1 (17<sup>e</sup> J) : MCEE-CABBA AUJOURD'HUI À 16H00**Le CABBA face à son destin !****Mouad B.**

Pour ce deuxième match de la phase retour, un seul mot est inlassablement répété par tous les acteurs concernés par le maintien du club en L1 : la victoire. Les Bordjiens, qui ont laissé filer trop des points même à domicile, ne veulent plus rien lâcher. Par nécessité, par devoir, ils aspirent d'abord à renouer avec un succès qui leur échappe depuis trop longtemps. Les Bordjiens ont toujours plusieurs rivaux dans le viseur. Ceux qui les talonnent et ceux à porté de fusil. Le chemin est encore long et, face à des Eulmis à la recherche de points précieux pour assurer, au plus vite, leur maintien, il faudra être plus efficace offensivement. Mais ça, c'est l'affaire de tous. On défend ensemble, on attaque ensemble, on marque ensemble. Si ce match n'est pas encore un tournant dans la saison au niveau point (il en reste encore beaucoup à prendre), il est important à plus d'un titre pour le mental et la suite de la compétition. Il n'est pas question de brûler les étapes, mais si on veut prendre le bon virage, il faut impérativement prendre des points. Pour atteindre l'objectif fixé, il faudra être performant à l'extérieur mais aussi intraitable à domicile. Renouer avec la



victoire dès ce match face au MCEE, pourraient donner un coup de "booster" à tout le groupe. Indépendamment de ce que feront nos adversaires, il faudra se concentrer sur l'efficacité offensive et défensive. Et cela se joue dans les deux zones de vérité sur le terrain, il n'est pas question dans notre propos de stigmatiser qui que ce soit, mais il est certain que la clé du maintien passe par une amélioration de notre efficacité offensive.

On ne peut pas nier que si on est là, et les joueurs le confessent, c'est de notre faute. On doit absolument montrer un visage de compétiteurs et ne pas baisser les bras lorsque le sort est contraire. On doit manifester un instinct de survie, être exemplaire dans notre investissement et mouiller le maillot. Pour le CABBA c'est toujours le même refrain : gagner pour espérer ou perdre et s'enfoncer. L'insidieuse rengaine revient invariablement. Pour entretenir l'espoir

et chasser la vile résignation qui a pris ses quartiers en terre des Bibans, la victoire est l'unique remède valable. Quinzième au classement, les Jaunes et Noirs pourraient, avec un succès, se propulsent hors de la zone dangereuse puisque deux points les séparent du CRB ! Il est toujours facile de faire des plans sur la comète et de compter sur un hypothétique faux-pas des uns et des autres, mais il est

utile de souligner qu'il est grand temps de profiter des opportunités qui peuvent se présenter. Il est grand temps de ne plus les laisser passer. Il va falloir être costaud. Mais c'est possible. On sait les conséquences que ce match peut avoir au classement. «La victoire conditionne beaucoup de choses, à commencer par l'environnement autour du club. Dans les têtes de tout le monde, c'est cette dynamique positive qui peut se créer. Chaque joueur doit être poussé à avoir sa place et donc, à être encore plus attentif et exigeant lors des matches importants qui pointent à l'horizon. Les semaines à venir pourraient être capitales avec les déplacements, entrecoupés de la réception à domicile. C'est effectivement une période charnière, nous devons prendre des points, gagner des matches..., ce serait bien», dira le gardien de but Souiche.

**LIGUE 1 / USMA -JSK  
Les Canaris veulent confirmer**

Pour le compte de la deuxième rencontre du championnat de la Ligue une de la phase retour, la formation du Djurdjura affrontera samedi la formation du Vieil Alger au stade Omar-Hammadi.

Les poumons de l'entraîneur des Canaris Aït Djoudi vont se déplacer à Alger dans le but de faire un bon résultat et de se rapprocher de la tête. Rial et consorts se sont bien préparés durant toute la semaine pour revenir de la capitale avec les trois points dans leur escarcelle. Les camarades de Yesli feront tout pour réussir devant une équipe qui marche bien cette saison en championnat depuis l'arrivée de l'entraîneur Valud qui a opéré une totale métamorphose sur cette équipe. Pour cela, le premier responsable technique des Vert et Jaunes a basé son travail sur

le plan psychologique et surtout technico-tactique. Les coéquipiers du gardien Asselah vont tout faire pour terminer la saison au moins avec un titre pour se réconcilier avec leur public qui les a soutenus.

Le premier responsable des Canaris a tout fait pour son équipe. Il est attendu que les Vert et Jaunes confirment face aux gars de Soustara.

La rencontre d'aujourd'hui entre la formation du Djurdjura et les Rouge et Noir de Soustara s'annonce très difficile pour les deux formations surtout pour les Kabyles qui jouent le leader du championnat. Les Usmanis n'auront pas droit à l'erreur devant leur public qui a mal digéré leur élimination en coupe d'Algérie face justement à cette même équipe.

**Ferrah Menad**

**PROGRAMME DES RENCONTRES  
Championnat Inter-régions (16<sup>e</sup> journée)****(GR. EST- 16<sup>e</sup> JOURNÉE)**

**Aujourd'hui à 15h00:**  
IRB Robbah - NRB Teleghma (El-Oued)  
MB Constantine - NRB Chréa  
NRB El-Kala - ES Bouakal  
AB Barika - NT Souf (à huis-clos)  
NRB Garem - CR Village Moussa  
CSH Loulou - WM Tebessa (à El-Ouenza)  
IRB El Hadjar - CRB Tibesbest

**demain (14h00)**  
JS Pont-Blanc - ASC Ouled Zouai (Annaba)

**Classement :** Pts J  
1)-CRV Moussa 32 15  
2)-NRB Garem 30 15  
3)-NRE Teleghma 28 15  
4)-IRB El Hadjar 28 15  
5)-NRB Chréa 28 15  
6)-WM Tébessa 23 15  
7)-AB Barika 21 15  
8)-ES Bouakal 19 15  
9)-ASCO Zouai 18 15  
10)-IRB Robbah 18 15  
11)-NRB El Kala 17 15  
12)-CRB Tibesbest 17 15  
13)-MB Constantine 16 15  
14)-JS Pont-Blanc 12 15  
15)-NT Souf 11 15  
16)-CSH Loulou 8 15

**(GR. OUEST- 16<sup>e</sup> JOURNÉE)**

Vendredi (15h00) :  
IRB Timimoun - WAB Tissemsilt  
CRB Ain El Türk - CRB Adrar (à Mers El Kébir)  
SCM Oran - JS Sig  
HB El Bordj - CRB Bougtob  
USM Oran - SC Mécheria  
CRB Sfisef - NRB Bethioua  
ZSA Témouchent - JS Emir Abdelkader  
CRB Hennaya - MB Sidi Chahmi

**Classement :** Pts J  
1).SCM Oran 38 15  
2).JSEmir Abdelkader 34 15  
3).MB Sidi Chahmi 33 15  
4).NRB Bethioua 31 15  
5).CRB Hennaya 27 15  
6).CRB Sfisef 27 15  
7).USM Oran 25 15

**(GR. CENTRE-EST- 16<sup>e</sup> J)**

**Vendredi (15h00):**  
WA Rouiba - CRBO Djellal (à Reghaia)  
US Doucen - FC Bir El-Arch (à Sidi Khaled)  
AS Bordj Ghedir - USM Sétif  
JS Djidjel - JS Azazga (à huis-clos)  
CRB Ain-Djasser - CA Kouba (à Ras El Ayoun)  
Ras Oued Club - MB Rouissat (à B.Bou Arréridj)  
OM Ruisseau - IRB Berhoum (à 11h00)

**Samedi (13h00):**  
RC Boumerdès - NRB Achir

**Classement:** Pts J  
1).JSD Jijel 33 15  
2).NRB Achir 24 15  
3).USM Sétif 24 15  
4).CRBA Djasser 24 15  
5).JS Azazga 24 15  
6).MB Rouissat 22 15  
7).IRB Berhoum 21 15  
8).RC Boumerdès 21 15  
9).AS Bordj Ghedir 21 15

**(GR. CENTRE-OUEST- 16<sup>e</sup> J)**

**Vendredi (15h00):**  
OR Oued El Fodda - IB Mouzaïa  
USB Tissemsilt - Hydra AC  
SC Ain Defla - USB Hassi R'Mel  
ES Dahmouni - CRB Ain-Oussera  
IRB Bou Medfaâ - CRB Froha (à El Affroun)  
CR Béni Thour - SKAF Khemis Miliana (à Ouargla)

**Samedi:**  
MB Hassi Messaoud - ARB Ghriss (Ouargla/11h00)  
CRB Frenda - IR Ouled Nail (à BB Arreridj/14h00)

**Classement:** Pts J  
1).SKAF Meliana 29 15  
2).CR Béni Thour 28 15  
3).USB Tissemsilt 27 15  
4).Hydra AC 27 15  
5).ORB Oued Fodda 26 15  
6).IR Ouled Nail 25 15  
7).CRB Ain Oussera 24 15  
8).SCAïn Defla 23 15  
9).IB Mouzaïa 18 15  
10).MBH Messaoud 17 15  
11).IRB Bou Medfaâ 15 15  
12).USB Hassi R'mel 15 14  
13).ESB Dahmouni 14 15  
14).FCB Frenda 13 15  
15).ARB Ghris 12 15  
16).CRB Froha 11 15

**(GR. OUEST- 16<sup>e</sup> JOURNÉE)**

**Samedi (14h00):**  
CR Témouchent - ES Araba  
RCB Oued R'hiou - IRB Maghnia  
SA Mohammadia - RC Relizane  
CRB Ben Badis - JSM Tiaret  
GC Mascara - MB Hassasna  
CC Sig - WA Mostaganem  
US Remchi - CRB Sendjas  
OM Arzew - IS Tighenif

**Classement:** Pts J  
1).OM Arzew 35 15  
2).RC Relizane 33 15  
3).RCB Oued R'hiou 32 15  
4).CRB Ben Badis 28 15  
5).US Remchi 25 15  
6).MB Hassasna 23 15  
7).CRB Sendjas 22 15  
8).JSM Tiaret 19 15  
9).ES Araba 18 15  
10).CC Sig 17 15  
11).IS Tighenif 16 15  
12).SAMohammadia 16 15  
13).WA Mostaganem 14 15  
14).GC Mascara 12 15  
15).IRB Maghnia 10 15  
16).CR Témouchent 5 15

**Championnat d'Algérie amateur****(GR. CENTRE - 16<sup>e</sup> J)**

**Demain (14h00):**  
IB Khemis Khechna - RC Kouba  
JS Hai Djabal - JSM Chéraga  
ES Ghozlane - ES Berrouaghia  
WA Boufarik - ESM Koléa  
MC Mekhadma - NARB Reghaia  
WRB M'Sila - IB Lakhdaria  
USM Cheraga - US Oued Amizour  
CRB Dar Beida - Paradou

**Classement:** Pts J  
1).JSM Chéraga 29 15  
2).RC Kouba 27 15  
3).IBK El-Khechna 26 15  
4).ESM Koléa 26 15  
5).IB Lakhdaria 25 15  
6).CRB Dar El-Beida 23 15  
7).Paradou AC 22 15  
8).JS Hai Djabal 22 15  
9).USM Chéraga 19 15  
10).NARB Réghaïa 18 15  
11).WRB M'sila 18 15  
12).USOAmizour 16 15  
13).MC Mekhadma 16 15  
14).ES Berrouaghia 18 15  
15).WA Boufarik 11 15  
16).E.S El-Ghozlane 7 15

**(GR. EST)**

**Aujourd'hui (15h00):**  
JSM Skikda - NC Magra  
US Biskra - HB C.Laid  
MO Constantine - NRB Touggourt  
USM Aïn-Beida - USM Kkenchela  
E.Collo - WA Ramdane Djamel  
AS Aïn M'lila - USF BB Arreridj  
DRB Tadjenat - ES Guelma  
Hamra Annaba - US Tebessa

**Classement:** Pts J  
1).DRB Tadjenat 34 15  
2).MO Constantine 32 15  
3).AS Aïn M'lila 26 15  
4).USFBB Arreridj 23 15  
5).JSM Skikda 21 15  
6).USM Aïn Beïda 21 15  
7).NC Magra 21 15  
8).US Biskra 20 15  
9).HBC Laïd 19 15  
10).US Tebessa 19 15  
11).USM Khenchela 17 15  
12).WAR Djamel 17 15  
13).NRB Touggourt 16 15  
14).ES Guelma 16 15  
15).E Collo 15 15  
16).Hamra Annaba 11 15



# LES VILLES

## Natal

\* Source : [www.fifa.com](http://www.fifa.com)

Le 25 décembre 1597, le Brésil est une colonie de la couronne portugaise, mais le Rio Grande do Norte est contrôlé par des boucaniers français. Ce jour-là, un groupe d'officiels lusitaniens atteint le fleuve Potengi avec comme mission de réinstaurer la domination du Portugal dans la région. Quelque douze jours plus tard, le 6 janvier précisément (jour des Rois Mages dans le calendrier catholique), la délégation portugaise entreprend la construction d'une forteresse qui reste à ce jour l'édifice le plus imposant de tout le Rio Grande do Norte : le Fort des Trois Rois.

Suite à cette reprise de possession par le Portugal, le 25 décembre 1599, Jerônimo de Albuquerque - chef de l'expédition - redéfinit les limites de ce village situé sur les bords du fleuve Potengi. C'est l'un de ces deux jours de la Nativité (en 1597 ou en 1599) que le lieu a été baptisé du nom de Natal (Noël en portugais).

Ensuite, la capitale du Rio Grande do Norte se développe lentement jusqu'au 20ème siècle, où les plages et les dunes splendides du littoral sont enfin mises à profit grâce à la réalisation d'infrastructures pour accueillir les touristes. Dans les années 1980, la construction de la Via Costeira (l'avenue côtière) finit de transformer Natal en une vraie destination touristique, l'une des plus fréquentées par les villégiateurs étrangers au Brésil. Ponta Negra, Genipabu, Redinha, Pipa, Pirangi sont quelques-unes des nombreuses plages de rêve situées dans la ville ou à proximité.

Surnommée Cidade do Sol (la ville du soleil), en raison d'un agréable climat tropical dont la température annuelle moyenne est de 28° C, Natal bénéficie également d'environ 300 jours d'ensoleillement par an. Sa localisation, à l'extrême pointe est du pays, en fait l'une des destinations américaines les plus proches de l'Europe. L'industrie touristique a su en profiter.

Les trois meilleures équipes de l'Etat du Rio Grande do Norte proviennent de Natal : l'Alecrim Futebol Clube et les deux plus grands clubs (et rivaux) de la ville, l'América Futebol Clube et l'ABC Futebol Clube. A eux deux, ils ont remporté la plupart des éditions du



«Potiguar» (championnat de l'Etat du Rio Grande do Norte). Jusqu'au milieu des années 1980, ils évoluaient en première division brésilienne. Depuis, l'ABC n'a plus réussi à remonter parmi l'élite. Dans le même temps, l'América est parvenu à glaner quelques titres

à côté, comme la Coupe du Nordeste en 1998.

L'ABC évolue dans le stade Maria Lamas Parache, surnommé le Frasqueirão. Quant à l'América et à l'Alecrim, ils partagent l'enceinte municipale João Machado (Machadão pour les intimes).

## LE STADE

### Estádio das Dunas - Natal

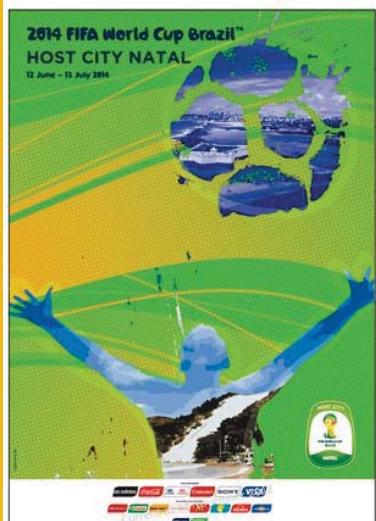


Depuis 1972, année de sa construction, le stade João Cláudio de Vasconcelos Machado, surnommé le Machadão, a accueilli les plus grands matches de football disputés dans la capitale de l'État de Rio Grande do Norte, Natal. Sont notamment passés par cet antre située dans le quartier Lagoa Nova les trois équipes les plus huppées de la région :

ABC, dont la dernière participation au Championnat du Brésil remonte à 1985, Alecrim (1986) et América (2007). Cependant, pour devenir l'une des villes-hôtes de la Coupe du Monde de la Fifa, Brésil 2014, la ville potiguar avait besoin d'une structure un peu plus moderne. C'est pourquoi il a été décidé de démolir le Machadão tout

## LE POSTER

Le vert des forêts, le jaune du sable chaud et le bleu de la mer cristalline : si le Brésil est le symbole de la richesse naturelle de notre planète, Natal est l'exemple même de tout ce qui fait le charme de notre pays. Située au point le plus oriental de l'Amérique du Sud, Natal, dont la plus grande icône culturelle est le folkloriste à multiples facettes Luís da Câmara Cascudo, est une ville d'abondance dont la population généreuse aime donner, partager, accueillir, embrasser et célébrer. Sur l'affiche, la silhouette d'un homme aux bras tendus et entouré des couleurs de notre drapeau symbolise l'accueil par notre pays du plus grand événement footballistique et les opportunités de croissance économique, d'emploi et d'échanges culturels qui vont généralement de pair avec la Coupe du Monde de la Fifa™.



## FÊTE NATIONALE DE NAURU

### Le Président Bouteflika félicite le président Baron Waqa

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République de Nauru, Baron Waqa, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«C'est avec plaisir que je vous adresse, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes plus chaleureuses félicitations ainsi que mes meilleurs voeux pour vous-même et pour le peuple ami de Nauru à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je voudrais saisir cette opportunité pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la consolidation des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le Président Bouteflika.

## L'AMBASSADEUR DES EMIRATS ARABES UNIS À ALGER

### Les E.A.U. disposés à participer à la réalisation des programmes de logements en Algérie

L'ambassadeur des Emirats arabes unis à Alger, Ahmed Ali El Mil Zaabi, a exprimé jeudi la disposition de son pays à participer à la réalisation des programmes de logements que l'Algérie compte lancer, indique un communiqué du ministère. L'ambassadeur des Emirats arabes unis a indiqué lors de l'audience que lui a accordée le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, que l'objectif des entreprises émiratiennes était de «développer l'investissement en Algérie».

M. Tebboune a souligné à cet effet la coopération «privilégiée» entre les deux pays frères fondée sur l'échange d'expériences et la coordination dans le domaine de l'habitat et des équipements publics, selon le communiqué. Il a également présenté les opportunités offertes pour un partenariat prometteur en matière de développement urbanistique, saluant les moyens de soutien et d'appui apportés par l'Etat des Emirats «frères». Cette rencontre intervient dans le cadre du renforcement des relations bilatérales qui lient les deux pays et la promotion de leur coopération dans différents domaines, selon le communiqué.

## LE MINISTRE DES AE, M. RAMTANE LAMAMRA :

# Le Sommet arabe de mars sera celui «de la réconciliation et du franc-parler»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a émis l'espoir de voir le Sommet arabe, prévu en mars prochain à Koweït, aboutir à des résultats positifs, le qualifiant de «Sommet de la réconciliation et du franc-parler».



Dans un entretien au journal koweïtien «Ennahar», M. Lamamra qui conduisait la délégation algérienne aux travaux de la 2e conférence internationale des donateurs pour la Syrie le 15 janvier dernier, a affirmé la nécessité de faire aboutir le prochain Sommet arabe qui consacrera «la réconciliation et le franc-parler» et permettra à la nation arabe de redémarrer sur des bases consensuelles».

Le chef de la diplomatie algérienne a souligné l'importance de la coopération entre les pays arabes, se disant convaincu que certains de ces pays «sont capables de jeter des passerelles entre tous les Etats», ce qui permettra d'aboutir à des décisions consensuelles (...).

«Cette entente sera possible grâce à la clairvoyance des sages et des dirigeants de cette nation qui apporteront de nouvelles approches à même d'arrêter l'effusion de sang dans quelque région que ce soit, en Syrie particulièrement», a-t-il encore souligné.

Concernant la situation en Syrie, M. Lamamra a indiqué que la seule préoccupation de l'Algérie est que «les

frères syriens aboutissent à un règlement qui les rassemble tous et n'exclut aucun de ceux qui désirent aider à reconstruire ce pays». «Pour ce faire, nul ne doit poser des conditions préalables (lors des négociations à l'instar de Genève 2 dont les travaux se poursuivent mercredi à Montreux) qui ne feraient que compliquer la situation», a précisé le chef de la diplomatie algérienne.

Répondant à une question sur la position de l'Algérie quant à la proposition onusienne pour la création d'une instance politique transitoire chargée de la gestion des affaires en Syrie, le ministre a indiqué que l'idée est prévue dans la déclaration de «Genève 1», ajoutant que l'expérience de l'arrêt du conflit armé implique «une étape de transition encadrée par les parties antagonistes, avec l'aide internationale».

M. Lamamra a rappelé la position de l'Algérie qui reconnaît les Etats et non les gouvernements ou les régimes, précisant que les relations diplomatiques avec la République syrienne «se poursuivent normalement». «Il faut mettre fin à la situation qui prévaut actuellement dans ce pays et trouver des solu-

tions pacifiques», a soutenu M. Lamamra. Le chef de la diplomatie algérienne a, par ailleurs, évoqué les relations algéro-égyptiennes affirmant que l'Algérie «suit avec intérêt les développements sur la scène arabe». L'Egypte qui est «un grand pays, influe sur l'environnement arabe et est sensible aux développements», a-t-il souligné tout en rappelant que l'Algérie ne s'ingère pas dans les affaires internes des autres pays.

Il a en outre évoqué les «bonnes» relations algéro-irakiennes affirmant qu'elles sont appelées «à se développer et à s'élargir». Abordant le dossier palestinien, M. Lamamra a réaffirmé que le règlement définitif exigeait «le respect des droits inaliénables des Palestiniens».

S'agissant de la santé du président de la République, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que le président Abdelaziz Bouteflika «est en bonne santé et suit avec intérêt les affaires de l'Etat, notamment la politique étrangère de l'Algérie».

## SAIDA

### Programme de réalisation de 56 transformateurs électriques supplémentaires

La réalisation de 56 transformateurs électriques supplémentaires est programmée pour l'année en cours dans la wilaya de Saida, a-t-on appris jeudi auprès de la Société de distribution de l'électricité et du gaz. Ce programme doté d'une enveloppe de 430 millions DA a connu un début de concrétisation par l'entrée en service de dix transformateurs électriques, alors que les autres sont en cours de réalisation. Les transformateurs sont répartis à travers les six daïras de la wilaya pour mettre fin aux coupures de courant

électrique. La même direction a réalisé 90 transformateurs électriques en 2013 pour atténuer la tension sur les autres transformateurs. Cette année a vu la réalisation d'un transformateur électrique de souche d'une force de 10/60 kilovolts pour un investissement de 1,32 milliard de dinars.

La Société de distribution de l'électricité et du gaz a lancé, en juillet dernier, le système de télédétection des pannes électriques pour une intervention de réparation rapide.

## DIPLOMATIE

### M<sup>me</sup> Taous Djellouli, nouvelle ambassadrice d'Algérie en Roumanie

Le gouvernement de Roumanie a donné son agrément à la nomination de M<sup>me</sup> Taous Djellouli, née Haddadi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Roumanie, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS